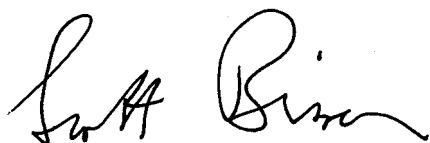


Budget des dépenses 2004-2005



Rapport sur les plans et les priorités



Scott Brison

L'honorable Scott Brison, C.P.
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Receveur général du Canada



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Canada



Table des matières

Message du ministre	1
Déclaration de la direction.....	2
Section I – Aperçu	3
Notre raison d’être.....	3
Notre vision.....	3
Nos activités.....	3
Nos résultats stratégiques	4
Reddition de comptes et relations.....	5
Section II - Contexte de la planification.....	7
Attentes de la population canadienne	7
Occasions et défis.....	7
Section III - Plans et priorités - Résumé	12
Priorités ministérielles de TPSGC	12
Plans de TPSGC.....	13
Structure de TPSGC.....	16
Plan des dépenses de TPSGC	16
Section IV - Plans et priorités – Secteurs d’activité	19
Services immobiliers.....	19
Service des approvisionnements.....	26
Services communs de télécommunications et d’informatique	33
Receveur général.....	38
Rémunération de la fonction publique	42
Conseils et Vérification Canada.....	48
Bureau de la traduction.....	52
Services d’information du gouvernement.....	58
Soutien opérationnel.....	62
Section V – Annexes	70
Annexe A - Tableaux financiers sommaires	
Sommaire des dépenses d’immobilisation, par secteur d’activité	70
Renseignements sur les dépenses de projets	71
Sommaire des paiements de transfert	73
Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles.....	74
Coût net du programme pour l’année budgétaire 2004-2005.....	76
Fonds renouvelable des Services immobiliers	77
Fonds renouvelable d’aliénation des biens immobiliers.....	78
Fonds renouvelable des services facultatifs.....	79
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d’informatique	80



Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.....	81
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction.....	82
Fonds renouvelable de la Production de défense.....	83
Prêts, investissements et avances.....	84
Annexe B - Initiatives horizontales et principales.....	85
Comité permanent des comptes publics.....	85
Examen des achats de l'ensemble du gouvernement.....	85
Marché en direct du gouvernement du Canada	85
Gouvernement en direct	85
Voie de communication protégée	85
Autres formes de prestation de services	86
Projet de la Cité parlementaire	86
Initiative des Services de voyage partagés.....	86
Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions	87
Stratégie de développement durable	87
Édifice de la magistrature fédérale.....	87
Annexe C - Autres renseignements	88
Personnes-ressources	88



Message du ministre

Je suis heureux de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), qui décrit les priorités de notre ministère pour la prochaine année et les grands défis qu'il devra affronter.

Récemment, le gouvernement a annoncé un ambitieux programme visant à faire avancer de façon concrète les dossiers les plus importants pour la population canadienne, comme l'amélioration des soins de santé, la création d'un programme national de garderies et de développement de la petite enfance, l'instauration d'un nouveau pacte pour les collectivités, la protection de l'environnement et l'établissement d'un nouveau partenariat avec les Autochtones du Canada. En outre, le gouvernement s'est engagé à préserver la vigueur de notre économie, à gérer sagement les finances et à promouvoir une politique étrangère autonome et influente.

À titre de plus important fournisseur de services communs au pays, mon ministère est un acteur de premier plan dans la mise en œuvre de ce programme national. Par exemple, en fournissant nos nombreux services avec efficacité et efficience, nous offrons au gouvernement l'infrastructure essentielle dont il a besoin, et ce, au meilleur coût possible. Grâce à nos nombreuses initiatives de développement durable, nous épaulons le gouvernement dans les efforts qu'il déploie pour offrir un environnement propre et sain à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes.

À mesure que nous ferons avancer ce programme, nous continuerons à transformer notre façon de mener nos activités afin de permettre la réalisation d'économies, et les sommes épargnées pourront être affectées à d'autres secteurs prioritaires. Cela signifie notamment que nous gérerons nos activités avec transparence et que nous en rendrons compte. Cela signifie également que nous adopterons de saines pratiques de gestion. Nous nous efforcerons de gagner la confiance de la population canadienne en démontrant chaque jour notre respect à l'égard de l'argent des contribuables, si durement gagné.

Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à plus de leur gouvernement, et TPSGC entend bien jouer un rôle déterminant afin que ces attentes accrues soient comblées. Trois indicateurs nous permettront de mesurer notre succès : des services de qualité, la saine gerance et la saine gestion. Lorsque nous aurons réalisé ces objectifs, je suis parfaitement convaincu que nous procurerons aux citoyens canadiens des avantages durables du point de vue social, économique et environnemental.



Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 à 2006-2007 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.

- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

I. David Marshall
Sous-ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux



Notre raison d'être

Nous avons pour mission d'offrir la meilleure valeur possible au gouvernement et à la population canadienne en fournissant des services communs, centraux et partagés qui sont modernes, efficaces et efficients. TPSGC offre ses services en misant sur le professionnalisme et le rendement, tout en supervisant les importantes dépenses administratives du gouvernement par l'application de mesures de contrôle transparentes et indépendantes. Le rôle de notre ministère est déterminant : il fournit l'infrastructure et les services communs dont le gouvernement a besoin pour exécuter son programme et il permet à ce dernier de répondre aux besoins et aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, en constante évolution.

Notre vision

Voici notre vision : devenir le centre d'excellence du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'élaboration et la prestation de services communs, centraux et partagés, et devenir un des ministères les plus respectés et les mieux gérés dans l'ensemble du gouvernement.

Nous sommes déterminés à fournir des services novateurs, professionnels et axés sur les résultats, visant la création d'un avantage pour les citoyens, afin de soutenir les mesures proposées par le gouvernement en réponse aux priorités de la population canadienne en matière de programme social, d'environnement, d'économie et de sécurité, en constante évolution. Nous nous sommes engagés à réduire les coûts liés à l'achat de biens et de services et à la gestion des biens immobiliers, ainsi qu'à réduire le délai d'exécution de nos services. Nous sommes fermement résolus à créer des relations de collaboration ouvertes avec les ministères homologues, d'autres ordres de gouvernement et la population canadienne.

Nous sommes déterminés à faire les choses comme il se doit, à être à la hauteur et à mener nos activités en respectant des normes élevées en matière de reddition de comptes, de transparence, de prudence et d'intégrité.

Nos activités

TPSGC a changé. Nous modifions notre façon de mener nos activités et restructurons notre organisation. Nous adoptons une position stratégique afin de permettre au gouvernement et à la population canadienne d'obtenir un maximum d'avantages quant aux autres priorités : le programme social, l'environnement ou les soins de santé. Ce sont là les avantages que nous offrons aux citoyens.

Faits saillants

- TPSGC fournit des locaux à près de 210 000 fonctionnaires au Canada et gère plus de six millions de mètres carrés de locaux dans quelque 1 900 emplacements.
- Il achète, au nom du gouvernement, des biens et des services d'une valeur de plus de 10 milliards de dollars, et gère 60 000 dossiers contractuels.
- Il administre la rémunération de 292 000 fonctionnaires et les prestations de 322 000 retraités.
- Chaque année, TPSGC traite des mouvements de trésorerie du receveur général de 1,3 billion de dollars et fait des paiements de l'ordre de 226 millions de dollars.
- Il fournit au Parlement ainsi qu'à des ministères et organismes homologues pour environ 230 millions de dollars de services linguistiques, 130 millions de services de télécommunications et d'informatique et 100 millions de services de conseils et de vérification.

Au sein du gouvernement, TPSGC est le principal gestionnaire de biens immobiliers, acheteur et conseiller, banquier et comptable, et fournisseur de services de gouvernement électronique, de technologie de l'information, de traduction, de conseils et de vérification. Nous offrons aussi aux Canadiens et aux Canadiennes des services directs de communications et d'accès aux programmes ainsi qu'aux renseignements du gouvernement. Nous administrons également la paye et les pensions des fonctionnaires fédéraux. Nous représentons une valeur ajoutée pour le gouvernement et la population canadienne de différentes façons, dont voici les principales :



Confiance du public envers les activités du gouvernement – Afin de bâtir la confiance du public envers les activités du gouvernement, nous acceptons entièrement de faire preuve d'une transparence accrue, de rendre des comptes et de gérer efficacement les risques dans nos domaines de responsabilité, et nous appuyons ces principes. TPSGC élaborera davantage son plan d'action en matière d'intégrité dans le cadre du Programme d'éthique, offrira de l'information facile d'accès sur son site Web et veillera à l'application de mesures de contrôle appropriées dans tous les services.

Économies et solutions efficaces – Nous épargnons l'argent des contribuables et nous fournissons des services efficaces en appliquant des économies d'échelle et une expertise à l'échelle du gouvernement; en agissant comme un catalyseur pour amener des organisations clientes et des fournisseurs à se concerter afin de réduire les chevauchements; en promouvant des normes communes; en appliquant des cadres de gestion des risques favorisant la prise de décisions sensées; et en fournissant des mécanismes de contrôle des dépenses administratives dans l'ensemble du gouvernement. Nous faisons tout cela afin de réaliser des économies, et aussi pour permettre à d'autres ministères et organismes de se concentrer sur leurs mandats essentiels, et, par le fait même, de soutenir directement le programme du gouvernement et ainsi mieux servir la population canadienne. Nous utilisons d'autres formes de prestation de services et avons recours au secteur privé en nous appuyant sur de solides analyses de rentabilisation. En outre, nous gérons de grands projets d'importance nationale, qui portent notamment sur les travaux de rénovation à la Cité parlementaire, la Voie de communication protégée, l'assainissement de l'environnement (p. ex. les étangs bitumineux de Sydney), le service électronique d'appels d'offres, le site Web du Canada et certaines opérations d'achat de matériel militaire de grande envergure.

Coordination pangouvernementale – TPSGC participe à l'élaboration et à l'application de politiques et de solutions pangouvernementales visant la réalisation d'économies et l'obtention de résultats en matière de rendement. À titre d'exemples, mentionnons la passation de marchés communs, l'occupation conjointe des locaux de même que l'infrastructure et les services communs de technologie de l'information (TI). Nous créons et renforçons des centres d'excellence à l'échelle du gouvernement en ce qui concerne la traduction, les conseils et la vérification, la TI, les biens immobiliers et l'approvisionnement. Nous sommes les protagonistes de la mise en œuvre de nombreuses initiatives stratégiques et horizontales, ayant trait notamment au programme urbain, aux Autochtones et au développement durable. TPSGC montre la voie à suivre pour écologiser les activités du gouvernement. Pour ce faire, il a élaboré un plan d'action en matière de développement durable. Nous nettoyons des sites contaminés, augmentons l'efficacité énergétique des immeubles fédéraux, mettons en œuvre des mesures de conservation et offrons des services de conseils et de vérification liés à l'environnement. D'autres avantages découleront des activités de coopération intergouvernementale de TPSGC, où nous échangeons des pratiques exemplaires avec les provinces, les territoires, les municipalités et des gouvernements étrangers, dans le cadre de notre recherche des meilleures solutions pour le gouvernement et la population canadienne.

Nos résultats stratégiques

TPSGC a déterminé trois résultats stratégiques qui étayeront sa vision : des services de qualité, la saine gérance et la saine gestion.

Des services de qualité sont la pierre angulaire des résultats stratégiques de TPSGC; ils permettront au Ministère de devenir le catalyseur et le fournisseur de services communs, centraux et partagés aux ministères et organismes homologues. Pour offrir des services de qualité, nous devons non seulement soutenir efficacement nos clients, mais aussi assurer des



économies et un bon rendement dans l'ensemble du gouvernement.

La saine gerance se trouve au cœur du rôle de TPSGC. Nous devons répondre aux priorités du gouvernement tout en préservant les services et les biens dont nous sommes responsables (biens immobiliers, communications, approvisionnement, infrastructure de TI, conseils et vérification, services de traduction, etc.). Nous planifions adéquatement pour nous assurer d'avoir les ressources, les compétences, la structure et la culture qui nous permettront d'assumer efficacement nos responsabilités.

La saine gestion est notre manière globale d'aborder la prise de décisions relatives à la planification, à l'orientation et au contrôle de nos fonds, de nos gens, de notre information, de nos partenaires et de nos risques, dans les limites prescrites par les cadres législatifs, politiques et financiers reconnus. Pour exercer une saine gestion, il faut définir clairement la reddition de comptes et la gouvernance, adopter des normes élevées de conduite éthique, appliquer des cadres de gestion intégrée et s'engager à suivre les orientations stratégiques globales du Ministère et du gouvernement. Nous sommes ainsi en mesure de mobiliser nos ressources et notre capacité d'atteindre de véritables résultats et d'ajouter de la valeur aux activités du gouvernement.

Reddition de comptes et relations

Afin d'atteindre ses résultats stratégiques, TPSGC doit définir clairement la reddition de comptes et établir des relations solides avec ses intervenants et ses partenaires. Quand il s'agit d'optimiser les ressources dans ses domaines de responsabilité, TPSGC est tenu de rendre des comptes au gouvernement du Canada, par l'entremise de son ministre et du Conseil du Trésor, au Parlement et, en définitive, aux Canadiens et aux Canadiennes. Nous devons voir à exécuter nos activités en faisant preuve de la plus grande intégrité. Le Ministère a également des comptes à rendre en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques des organismes centraux et le soutien des objectifs stratégiques du gouvernement. Les ministères homologues s'attendent à ce que nous fournissions, à point nommé et efficacement, des services qui répondent à leurs besoins, leur permettant ainsi de mieux servir les citoyens canadiens, qui sont en définitive leurs clients. TPSGC pourra s'acquitter de toutes ces responsabilités s'il maintient et cultive des relations fructueuses avec certains intervenants clés. Nous présentons ces derniers dans le tableau qui suit.



Intervenants et relations clés

Parlement : TPSGC fournit des rapports aux parlementaires et aux comités parlementaires pour les appuyer dans leur rôle de supervision. Mentionnons plus particulièrement le Comité permanent des comptes publics (CPCP) et le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) : Le SCT établit la politique administrative qui est ensuite mise en œuvre par TPSGC dans ses domaines de responsabilité. Parallèlement, TPSGC constitue une source précieuse de savoir-faire et d'expérience en matière d'opérations, à partir de laquelle le SCT peut puiser afin d'élaborer et de perfectionner ses politiques gouvernementales. TPSGC collabore étroitement avec le SCT à certaines initiatives, portant notamment sur les services partagés, la réforme des achats, les langues officielles, les grands projets, les services et les systèmes de TI, la gestion des biens immobiliers et le développement durable.

Ministères et organismes fédéraux : Ce sont à la fois les clients et les collègues de TPSGC. Nous avons la responsabilité de travailler de concert – par exemple, en exposant clairement leurs besoins au moment opportun – afin d'obtenir des avantages qui profiteront à l'ensemble du gouvernement.

Secteur privé : Nous jouons un rôle de premier plan en veillant à ce que le secteur privé ait un accès facile et équitable aux marchés du gouvernement. TPSGC utilise abondamment le secteur privé pour fournir ses services; il collabore étroitement avec des associations professionnelles afin d'élaborer des normes et d'échanger des pratiques exemplaires.

Collaboration intergouvernementale : TPSGC collabore avec les provinces, les territoires et les municipalités en ce qui concerne notamment les achats communs, l'occupation et la gestion conjointes des immeubles, la traduction et l'échange de pratiques exemplaires dans des domaines d'importance comme les comptes publics. Quant aux gouvernements étrangers et aux organisations internationales, TPSGC échange des pratiques exemplaires avec les pays de l'OCDE et soutient l'amélioration des capacités administratives des pays en voie de développement.



Attentes de la population canadienne

Comme toute autre organisation d'envergure, TPSGC se doit de répondre aux principales attentes de ses intervenants, les citoyens canadiens. Nous nous efforçons d'améliorer notre planification et notre gestion stratégiques en fonction de ces attentes, dans les limites de nos capacités et de nos pouvoirs législatifs et financiers, tout en respectant les besoins des organismes centraux et des ministères homologues.

Les attentes de la population canadienne poussent les ministères à améliorer leurs services, à trouver de nouvelles solutions horizontales et à élaborer des politiques pangouvernementales adéquates. Nous le faisons en comprenant bien que les avantages qui découleront de l'amélioration pourront servir les priorités plus élevées des Canadiens et des Canadiennes. Dans ce contexte, voici certaines des attentes de la population canadienne auxquelles TPSGC accorde le plus d'importance :

- adoption de normes plus rigoureuses en matière d'intégrité, de reddition de comptes et de transparence;
- affectation accrue de fonds aux soins de santé, au développement de l'enfance, au développement économique, etc., et, par conséquent, affectation moindre de fonds aux services administratifs;
- orientation plus marquée vers l'obtention de résultats et la prestation de services de qualité à la population canadienne;
- amélioration de la communication et de l'accès aux services du gouvernement;
- augmentation de l'efficacité et de la prudence à l'égard des finances, et élimination du gaspillage;
- accroissement de l'attention portée à la durabilité environnementale et urbaine.

Occasions et défis

Voici le résumé des occasions et des défis qui déterminent les plans et les priorités de TPSGC pour 2004-2005 et qui découlent directement des attentes des Canadiens et des Canadiennes.

Programme de commandites et restauration de la confiance du public

À titre de principal fournisseur de services communs, centraux et partagés du gouvernement, TPSGC se doit de respecter les normes les plus rigoureuses en matière d'intégrité dans l'exercice de ses fonctions. Toutefois, les récents problèmes éprouvés dans le cadre du Programme de commandites ont suscité les critiques de la vérificatrice générale et mis en doute notre réputation d'intégrité. L'examen subséquent du Parlement et l'instauration de la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires exerceront encore des pressions sur le Ministère, qui devra maintenir la confiance du public envers ses activités.

Malgré la prise de mesures fermes destinées à résoudre les problèmes liés au Programme de commandites (le Programme a été interrompu), il faudra du temps pour restaurer la confiance du public. Il s'agit là de notre grande priorité. Nous avons déjà initié une démarche afin de renforcer la reddition de comptes au Ministère, au moyen de la restructuration de novembre 2003. En réponse à la demande du public, TPSGC doit accomplir la difficile mission de devenir plus transparent et plus responsable, garantissant ainsi que chacun de ses gestes repose sur de solides assises morales. Nous sommes déjà engagés dans cette voie grâce à l'adoption d'un plan d'action en matière d'intégrité. Ce plan vise le renforcement de nos pratiques actuelles au chapitre de l'éthique par l'élaboration et la communication d'attentes, de directives et de normes claires en ce qui concerne la conduite éthique de tous nos employés. Notre réputation d'intégrité et de préservation de la confiance du public déterminera notre crédibilité et notre avenir et doit se refléter dans tout ce que nous faisons.

Reddition de comptes – TPSGC est déterminé à appliquer les principes de la fonction de contrôleur moderne et à mettre en œuvre le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) pangouvernemental. Le CRG propose une démarche exhaustive qui intègre dix éléments principaux des responsabilités de gestion dans



un seul modèle, inspiré d'initiatives antérieures comme la Modernisation de la fonction de contrôleur et Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes. Voici certains de ces éléments principaux de gestion : le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique, qui fait la promotion de l'intégrité et de la conduite éthique; l'amélioration de la communication et de l'accessibilité grâce à l'initiative Gouvernement en direct; l'établissement de liens plus étroits entre les dépenses et les résultats; le renforcement de la gestion des risques au moyen d'indicateurs de rendement; la réalisation d'économies plus importantes grâce à la rationalisation des dépenses ministérielles; et la concentration accrue sur des stratégies de développement durable.

Économies et avantage économique – En raison de notre mandat, nous sommes bien placés pour aider le gouvernement à économiser au nom de la population canadienne. Afin de relever ce grand défi, nous devons d'abord augmenter l'efficacité de nos propres activités. Pour ce faire, nous modifierons nos processus et nous miserons davantage sur la technologie. Deuxièmement, nous devons exploiter les occasions de réaliser des économies d'échelle, notamment en achetant en vrac, en promouvant les services partagés et en favorisant l'adoption d'une démarche d'entreprise à l'égard des principaux systèmes. Troisièmement, nous devons chercher à tirer un meilleur parti des différents modes de prestation de services. Quatrièmement, nous devons agir comme un mécanisme de contrôle des dépenses ministérielles en veillant à ce que les biens et les services que nous achetons offrent le meilleur rapport qualité-prix aux contribuables canadiens. En résumé, il ne s'agit pas seulement de rendre notre propre administration plus efficace, mais aussi d'économiser sur le coût des biens et des services que nous achetons au nom des consommateurs en considérant davantage l'exécution de nos obligations d'un point de vue pangouvernemental.

Modification de l'appareil gouvernemental – Après l'annonce de la restructuration de la

fonction publique le 12 décembre 2003, certaines fonctions opérationnelles ont été transférées du SCT à TPSGC. Parmi ces fonctions, signalons les responsabilités liées à la gestion de l'information et à la technologie de l'information (GI-TI), y compris le Gouvernement en direct et le Bureau de la modernisation des services de voyage du gouvernement. En outre, Communication Canada a été démantelé, et certaines de ses fonctions ont été attribuées à une nouvelle direction générale de TPSGC, les Services d'information du gouvernement. Même si ces responsabilités additionnelles représentent un défi à court terme pour notre ministère, les fonctions liées au Gouvernement en direct et aux communications nous offrent une belle occasion de soutenir l'accès aux services du gouvernement, tels que la ligne sans frais 1 800 O-Canada et le site Web du Canada, en facilitant les communications publiques.

Examens de l'amélioration du rendement à l'interne et à l'échelle du gouvernement – Récemment, le SCT et TPSGC ont tous deux examiné les activités du Ministère. En juillet 2003, nous avons lancé un examen vaste et intensif de notre mandat, de notre reddition de comptes, de notre structure organisationnelle, de notre capacité de gestion et de nos secteurs d'activité. Les examens du SCT s'inscrivaient dans le cycle de cinq ans des examens des dépenses et de la gestion de tous les ministères, lancé après le dépôt du budget de décembre 2003, et s'intéressaient principalement à la gestion des biens immobiliers, à l'achat de biens et de services, à la prestation de services de télécommunications et d'informatique ainsi qu'à la gestion des activités en matière de finances, de communication et de ressources humaines. Le SCT a aussi mené une série d'examens horizontaux, dont certains portaient sur TPSGC. Récemment, le SCT a entrepris une deuxième série d'examens.

Ces examens ont confirmé le rôle essentiel que joue TPSGC à titre de fournisseur de services communs, centraux et partagés, axés sur l'efficacité et l'efficacité des activités



gouvernementales. Cependant, ils ont également permis de déterminer certaines possibilités d'amélioration, dont les suivantes :

- rendre mieux compte de l'utilisation de l'argent des contribuables;
- concevoir davantage les programmes et la prestation des services dans une optique pangouvernementale;
- épargner plus d'argent grâce à l'efficacité opérationnelle et à des solutions qui entraînent des économies d'échelle plus importantes;
- réagir mieux aux priorités du gouvernement;
- offrir de meilleurs services aux clients en améliorant les façons de faire en matière de planification, de prévisions, de relations avec la clientèle, de normes de service et de facturation;
- perfectionner les principaux systèmes ayant trait aux finances, à la gestion de l'information et au suivi du rendement;
- renforcer la capacité de gestion stratégique des ressources humaines afin de répondre au besoin continu de connaissances et de compétences du Ministère et de l'ensemble du gouvernement.

En résumé, les examens ont indiqué que nous n'avons pas exploité à fond les possibilités découlant de notre mandat de fournisseur de services communs, centraux et partagés. Afin de tirer le meilleur parti de ces possibilités, nous devons renforcer notre capacité de gestion et adopter une culture fondée davantage sur la stratégie, et moins sur les processus.

Soutien du programme horizontal du gouvernement – En menant davantage ses activités dans une optique pangouvernementale, TPSGC réalisera des économies et soutiendra le programme horizontal du gouvernement. Nous jouons déjà un rôle actif dans deux domaines horizontaux, soit la durabilité urbaine et environnementale. Nous avons aussi participé activement à l'établissement du nouveau pacte pour les collectivités, et nous soutenons le gouvernement dans les efforts qu'il déploie afin de bâtir des collectivités plus fortes et plus saines. Notre défi consistera à trouver de

nouvelles façons d'ajouter de la valeur sur le plan social et environnemental. De plus, la promotion des systèmes et des services partagés dans l'ensemble du gouvernement figure parmi nos priorités.

Amélioration des services – TPSGC fait face à un important défi : améliorer les services offerts aux clients tout en adoptant une démarche axée davantage sur l'ensemble du gouvernement, laquelle exigera l'application de mesures de contrôle plus rigoureuses. Nous pouvons gérer plus efficacement les relations avec les ministères et organismes homologues en nous efforçant de mieux prévoir leurs besoins grâce à la planification et à la prévision concertées des demandes. Si en plus nous exploitons les possibilités de la technologie de l'information, nous serons en mesure de réduire le délai d'exécution de bon nombre de nos services et d'en rehausser la qualité. TPSGC devra aussi relever un autre défi : élaborer des normes de service claires et établir, avec les ministères et organismes homologues, des ententes qui précisent nos responsabilités mutuelles, y compris l'exercice de notre fonction de contrôle. Notre récente restructuration a jeté les bases de l'amélioration des services par la création de la Direction générale de l'intégration des services (DGIS), qui agit à titre de principal point de contact entre les organisations clientes et TPSGC et aide à gérer plus efficacement les relations avec la clientèle.

Constitution et conservation de l'effectif – TPSGC est doté d'un effectif considérable, qui allie les compétences professionnelles et les connaissances spécialisées. Compte tenu particulièrement des défis posés par l'évolution démographique et des changements que connaîtra probablement le programme d'activités du Ministère, nous continuerons de veiller en priorité à disposer des compétences professionnelles et techniques appropriées. Afin d'atteindre ses objectifs, TPSGC devra absolument déterminer ses besoins actuels et futurs en ressources humaines.



La gestion des ressources humaines au Ministère illustrera la stratégie adoptée par le gouvernement pour moderniser la fonction publique, ce qui nous permettra de reconstituer et de maintenir la main-d'œuvre dont nous avons besoin. La *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP) vise à favoriser la mise en place de relations patronales-syndicales axées davantage sur la collaboration, à permettre une souplesse accrue dans le cadre de la dotation, à privilégier la formation et l'apprentissage des employés de tous les niveaux, à clarifier les rôles et à renforcer la reddition de comptes. TPSGC continuera d'élaborer des stratégies et des mécanismes novateurs afin de créer un milieu de travail plus représentatif, de renforcer son programme d'apprentissage de base et de renouveler son programme en matière de langues officielles, mesures qui viendront s'ajouter aux répercussions de la LMFP.

Amélioration de l'infrastructure du Gouvernement en direct, de la TI et des biens immobiliers – TPSGC est confronté à un autre défi d'envergure : le besoin pressant de moderniser ses principaux systèmes, en ce qui concerne notamment la paye et les pensions. Afin de rehausser notre capacité de gestion, nous devons améliorer l'information administrative, y compris les systèmes de gestion financière et de suivi du rendement. Nous sommes aussi confrontés au besoin de recapitaliser certains biens matériels, comme des installations de chauffage central et des immeubles appartenant à l'État. Nous avons déjà pris des mesures pour remplacer certains systèmes désuets; le Projet de modernisation des pensions du gouvernement du Canada en témoigne. De plus, l'importance stratégique du rôle de TPSGC dans le développement de l'infrastructure du GeD, et particulièrement la Voie de communication protégée, utilisée par la population canadienne pour effectuer des transactions électroniques avancées, permet au Canada de rester au premier rang à l'échelle mondiale en matière de cybergouvernement.

Renforcement de la capacité de gestion – TPSGC s'attaquera à la tâche fondamentale de

renforcer sa capacité de gestion et de promouvoir une culture fondée davantage sur la stratégie afin de réagir aux occasions et aux défis signalés ci-dessus. Pour ce faire, il devra mieux gérer le rendement, les risques et les finances. Il lui faudra aussi intégrer plus étroitement la planification stratégique et la définition des priorités à la gestion des finances, à la communication interne proactive et à l'obligation claire de rendre des comptes. Le Cadre de responsabilisation de gestion guidera les efforts du Ministère à ce chapitre. Nous avons déjà entrepris de relever le défi au moyen de notre récente restructuration, qui a permis le regroupement des compétences dans certains domaines fondamentaux.

Nouvelle façon d'aborder la gestion des risques et du rendement – La gestion des risques et du rendement est inscrite au rang des priorités de TPSGC. Nous prenons des mesures afin d'améliorer notre façon de gérer les risques et de surveiller notre rendement. Notre démarche améliorée comprend un système d'avertissement précoce, qui sonne l'alarme lorsque certaines de nos activités sont en voie d'être compromises. Nous serons en mesure de suivre les progrès que nous accomplissons grâce à des attentes et à des indicateurs bien définis, et nous pourrons réagir à point nommé afin de remédier à tout problème éventuel. Finalement, nous devons aussi continuer de comparer nos services à des services similaires offerts par les provinces, l'industrie et d'autres pays, ce qui nous permettra de déterminer d'autres possibilités d'amélioration.

Appui des ministères et des organismes centraux – Le dernier défi consistera à obtenir l'appui du SCT et des ministères homologues, dont TPSGC a absolument besoin pour exploiter toutes ses possibilités à titre de fournisseur de services communs, centraux et partagés. Nous devons notamment nous assurer que les ministères n'offrent pas à l'interne les mêmes services que nous sans prendre en considération tous les coûts et la responsabilité d'agir selon les intérêts du gouvernement dans son ensemble.



En résumé, les attentes du public, les pressions exercées par la conjoncture démographique, les constatations des examens gouvernementaux, les exigences des clients et les responsabilités additionnelles attribuées à TPSGC se conjuguent pour offrir au Ministère des occasions et des défis d'importance. Nous sommes prêts à réagir pour exploiter pleinement nos possibilités et à assumer nos responsabilités à titre de fournisseur de services communs, centraux et partagés du gouvernement du Canada. Nous y arriverons en faisant preuve d'intégrité, en rendant des comptes, en économisant l'argent des contribuables, en offrant de meilleurs services à nos clients, en

promouvant la durabilité environnementale, en acquérant les compétences de demain, en modernisant nos systèmes et en renforçant notre capacité de gestion afin d'adopter une culture fondée davantage sur la stratégie et d'en donner plus à la population canadienne.

De toute évidence, il ne s'agira pas simplement de continuer comme avant. TPSGC a l'occasion de montrer la voie à suivre pour répondre au public, qui s'attend à une amélioration des activités du gouvernement. En collaborant avec les ministères homologues, TPSGC pourra atteindre son but ultime, c'est-à-dire offrir de plus grands avantages sociaux, économiques et environnementaux à la population canadienne.



Cette section présente le plan établi par TPSGC pour 2004-2007, en réponse aux occasions et aux défis déterminés à la section II. Ce plan soutient notre vision, qui consiste à devenir le centre d'excellence du gouvernement quant à la prestation de services communs, centraux et partagés, ainsi qu'un des ministères les mieux gérés. Même si nous allons déjà dans cette direction, nous reconnaissons le besoin d'établir un plan d'action pour répondre totalement aux attentes de la population canadienne, qui désire obtenir des services plus fonctionnels, respectant les principes d'intégrité et de transparence.

Priorités ministérielles de TPSGC

En plus de maintenir notre engagement continu envers la qualité des services dans chaque secteur d'activité de TPSGC pour la période de planification, nous viserons, de 2004 à 2007, à transformer notre façon de mener nos activités afin de répondre aux attentes des Canadiens et des Canadiennes.

Pour réussir la transformation de TPSGC au cours de la période de planification à venir, nous avons défini cinq priorités ministérielles :

- renforcement de la confiance du public;
- réalisation d'économies et amélioration du rendement;
- soutien accru du programme stratégique du gouvernement;
- exécution de grands projets d'importance nationale;
- respect de notre engagement continu envers la prestation de services de qualité.

Renforcement de la confiance du public – Pour être en mesure d'offrir une valeur optimale à la population canadienne, TPSGC doit renforcer la confiance du public en faisant preuve de plus de transparence, en rendant davantage de comptes et en démontrant qu'il dispose des outils de gestion interne lui permettant de surveiller son rendement, d'assurer un contrôle adéquat et de promouvoir une culture fondée sur de saines valeurs et sur l'éthique. Par conséquent, TPSGC a l'intention de mieux informer la population canadienne et les

parlementaires tout en continuant à perfectionner ses outils et ses cadres de gestion.

Par exemple, le Ministère s'engage à transmettre en temps opportun des dossiers à la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires (la Commission Gomery). Nous rehausserons notre obligation de rendre des comptes grâce à la mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée de TPSGC, y compris l'intégration du Cadre de responsabilisation de gestion et la mise en place d'un rigoureux cadre de gestion des risques.

Réalisation d'économies et amélioration du rendement

– En raison de son rôle de fournisseur de services communs, centraux et partagés, TPSGC se trouve en excellente position pour aider le gouvernement à économiser et à améliorer son rendement.

Nous pouvons, par exemple, profiter des occasions de réaliser des économies d'échelle en ayant davantage recours aux achats en vrac. Nous pouvons rendre nos processus plus efficaces en élaborant des normes communes, en améliorant les services financiers et les systèmes de gestion financière et en collaborant avec des ministères homologues pour mieux prévoir leurs besoins en locaux. Nous pouvons mettre à profit la capacité du secteur privé grâce aux autres formes de prestation de services. TPSGC cherchera à maximiser les économies et le rendement; il exercera sans relâche un contrôle sur les dépenses du gouvernement en veillant à ce que les biens et les services achetés soient indispensables et qu'ils représentent le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables canadiens.

Soutien accru du programme stratégique du gouvernement – En menant nos activités dans une optique centrée davantage sur l'ensemble du gouvernement, nous pourrions non seulement réaliser des économies, mais aussi soutenir le programme horizontal du gouvernement.



Ainsi, TPSGC continuera de donner l'exemple en promouvant la durabilité environnementale des activités du gouvernement. D'ici 2007, il réduira de 39 % les émissions de gaz à effet de serre des immeubles de l'État. Nous élargirons la portée de notre Politique de bon voisinage pour nous assurer que la présence d'immeubles fédéraux a des répercussions positives sur les villes du Canada. Nous appuierons sans réserve les examens horizontaux du Conseil du Trésor en modernisant l'achat de biens et de services, et en créant des services centraux et partagés qui s'appliqueront à tous les voyages du gouvernement.

Exécution de grands projets d'importance nationale – TPSGC a l'occasion de démontrer sa capacité de gérer et d'exécuter des projets complexes, de grande valeur et d'importance nationale.

Parmi ces projets, mentionnons la prestation de services de gestion des contrats dans le cadre de l'acquisition d'une nouvelle flotte d'hélicoptères maritimes. Nous continuerons à planifier et à exécuter les travaux de rénovation des édifices du Parlement pour garantir la préservation à long terme des sites du patrimoine du Canada et pour offrir aux parlementaires un milieu de travail fonctionnel et sécuritaire. TPSGC continuera de consolider la position dominante du Canada, qui se classe au premier rang à l'échelle mondiale en matière de cybergouvernement, en rendant le gouvernement plus accessible pour la population canadienne et en offrant plus promptement de meilleurs services.

Respect de notre engagement continu envers la prestation de services de qualité – Le plan que TPSGC a élaboré concernant la transformation de ses activités au cours des trois prochaines années sera mis en œuvre parallèlement à la prestation continue de services de qualité aux ministères homologues et à la population

canadienne. Afin d'améliorer la prestation de nos services, nous avons créé la nouvelle Direction générale de l'intégration des services (DGIS), qui constituera le principal guichet pour les échanges bidirectionnels avec les ministères et organismes homologues. En plus d'agir comme le défenseur de nos clients, la DGIS protégera les intérêts supérieurs du gouvernement dans son ensemble en cherchant des occasions de réaliser des économies et des gains d'efficacité grâce à l'intégration des services entre les secteurs d'activité, entre les ministères et entre d'autres ordres de gouvernement. Comme en témoignent les tableaux financiers compris dans le présent rapport, ces engagements continus représentent l'essentiel de nos activités; une grande partie de nos ressources y sont affectées.

TPSGC continuera, par exemple, à fournir aux ministères et aux organismes des milieux de travail productifs et abordables pour quelque 210 000 fonctionnaires. Le Ministère continuera aussi d'acheter pour 10 milliards de dollars de biens au nom des ministères et de traiter des mouvements de trésorerie du Receveur général de l'ordre de 1,3 billion de dollars.

Plans de TPSGC

Les tableaux sommaires des plans de TPSGC pour 2004-2005 figurant ci-dessous illustrent les principales initiatives détaillées par secteur d'activité à la section suivante. Les principales initiatives sont regroupées en fonction des trois résultats stratégiques établis par TPSGC :

1. services de qualité;
2. saine gérance;
3. saine gestion.



Services de qualité

Le rôle de TPSGC consiste à assurer des services de qualité à titre de catalyseur et de fournisseur de services communs, centraux et partagés aux ministères et organismes homologues. Pour offrir des services de qualité, nous devons non seulement soutenir efficacement nos clients, mais aussi assurer des économies et un bon rendement dans l'ensemble du gouvernement.

Principales initiatives

- Mettre en œuvre, de 2004 à 2007, un programme comportant de nombreuses initiatives liées au renouvellement de l'approvisionnement, destiné à réduire de 10 % le coût des biens et des services, à réduire de 50 % le délai d'exécution des opérations et à réduire de 10 % le coût des achats.
- Élaborer une nouvelle démarche exhaustive en matière de biens immobiliers en adoptant une stratégie pangouvernementale, qui porte sur la gestion de portefeuille, la gestion des services et la prestation des services.
- Élaborer un plan stratégique en matière de services partagés de TI.
- Concevoir et mettre en œuvre, d'ici la seconde moitié de 2004-2005, l'étape initiale d'un important volet de la Chaîne d'approvisionnement électronique, soit le Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC), qui facilitera et simplifiera l'achat de biens et de services en ligne au sein du gouvernement (voir l'annexe B pour de plus amples détails).
- Échanger des pratiques exemplaires avec la Government Services Administration des États-Unis.
- Offrir une expertise en matière d'approvisionnement et de gestion de projet pour soutenir l'achat de la nouvelle flotte d'hélicoptères maritimes.
- Mettre en œuvre la vision et le plan à long terme pour la Cité parlementaire, concernant la rénovation des édifices du Parlement.
- Permettre l'atteinte des objectifs du Gouvernement en direct en matière de prestation de services en rendant accessibles en direct d'ici 2005, pour les Canadiens et les Canadiennes, les services du gouvernement du Canada les plus utilisés, y compris les services d'infrastructure de gouvernement électronique permettant l'accès sécuritaire aux programmes, aux services et à l'information du gouvernement de même que l'exécution de transactions protégées.
- Élaborer et mettre en œuvre un cadre des relations avec la clientèle à TPSGC pour garantir l'adoption d'une démarche axée sur le client dans le cadre des activités du Ministère.



Saine gérance

Pour exercer une saine gérance, TPSGC doit répondre aux priorités du gouvernement tout en préservant les services et les biens dont il est responsable (biens immobiliers, communications, approvisionnement, infrastructure de TI, conseils et vérification, services de traduction, etc.). Nous devons nous assurer d'avoir les ressources, les compétences, la structure et la culture qui nous permettront d'assumer efficacement nos responsabilités.

Principales initiatives

- Jouer un rôle de chef de file au sein du gouvernement en écolisant nos activités internes et en aidant les ministères homologues à ce chapitre. TPSGC s'est notamment engagé à réduire de 39 %, par rapport au niveau de 1990, les émissions de gaz à effet de serre des immeubles de l'État d'ici 2007.
- Mettre en œuvre une stratégie d'assainissement des étangs bitumineux de Sydney en captant et en retirant toutes les matières toxiques dans ce secteur.
- Soutenir le programme urbain du gouvernement par l'application de la Politique de bon voisinage de TPSGC afin d'accroître les répercussions positives de la présence fédérale dans les villes du Canada.
- Soutenir les initiatives et les examens horizontaux du SCT, notamment en dirigeant l'Examen des achats de l'ensemble du gouvernement et le lancement pangouvernemental de l'Initiative des services de voyage partagés d'ici avril 2005.

Saine gestion

La saine gestion, c'est la manière globale d'aborder la prise de décisions relatives à la planification, à l'organisation, à la direction et au contrôle de nos ressources et de nos services, dans les limites prescrites par les cadres législatifs, politiques et financiers reconnus. Pour exercer une saine gestion, il faut définir clairement la reddition de comptes et la gouvernance, adopter des normes élevées de conduite éthique, appliquer des cadres de gestion intégrée et s'engager à suivre les orientations stratégiques globales du Ministère et du gouvernement. Nous serons ainsi en mesure de mobiliser nos ressources et notre capacité, d'atteindre de véritables résultats et d'ajouter de la valeur aux activités du gouvernement.

Principales initiatives

- Répondre aux demandes de la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires (la Commission Gomery) en transmettant au moment opportun les dossiers de TPSGC, pendant toute la durée des audiences.
- Élaborer, d'ici mars 2005, une stratégie pour la modernisation des ressources humaines (relations de travail, pratiques de gestion conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, dotation, apprentissage).
- Mettre au point des services efficaces en matière de gestion de l'information et de technologie afin de maximiser le rendement et l'excellence opérationnelle des secteurs d'activité.
- Compléter la mise en place d'un cadre de conduite éthique fondé sur le Plan d'intégrité en dix points, et assurer notamment la disponibilité d'agents d'éthique dans toutes les régions et directions générales d'ici mars 2005.
- Assurer une meilleure reddition de comptes grâce à la mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée de TPSGC, y compris le Cadre de responsabilisation de gestion.
- Mettre en œuvre la stratégie et le cadre de gestion des risques, et effectuer par la suite de vastes vérifications axées sur les risques au sein de TPSGC, complétées par un suivi adéquat.
- Accroître la visibilité, l'accessibilité et l'obligation de rendre compte des institutions du gouvernement canadien au moyen de la prestation des Services d'information du gouvernement, comme la ligne 1 800 O-Canada.



Structure de TPSGC

La structure de TPSGC est illustrée à la figure 1. TPSGC s'est restructuré au cours de l'exercice financier afin de renforcer la reddition de comptes, de regrouper les compétences dans certains domaines, de favoriser l'adoption d'une démarche plus stratégique de prestation des services et de permettre une focalisation accrue sur des enjeux et des avantages touchant l'ensemble du gouvernement.

Une des principales dispositions prises dans le cadre de cette restructuration a été la création de la Direction générale de l'intégration des services. La nouvelle Direction générale des services d'information du gouvernement a aussi été ajoutée; elle assume une série de fonctions auparavant attribuées à Communication Canada. De plus, comme il en a été fait mention ci-dessus, certaines fonctions opérationnelles ont été transférées du SCT à TPSGC. Mentionnons

notamment les responsabilités fonctionnelles du SCT en matière de GI-TI (et plus particulièrement le projet Gouvernement en direct), ainsi que l'Initiative de modernisation des services de voyage du gouvernement. À partir des principales directions générales chargées de la prestation des services, TPSGC offre son soutien par l'entremise de bureaux situés dans la région de la capitale nationale et dans tout le Canada; des bureaux régionaux sont établis à Vancouver, à Edmonton, à Toronto, à Montréal et à Halifax.

Plan des dépenses de TPSGC

La figure 2 illustre les dépenses prévues du Ministère par crédit et par secteur d'activité pour 2004-2005. La figure 3, le Plan des dépenses de TPSGC, illustre les dépenses prévues pour les trois prochaines années.



Figure 1

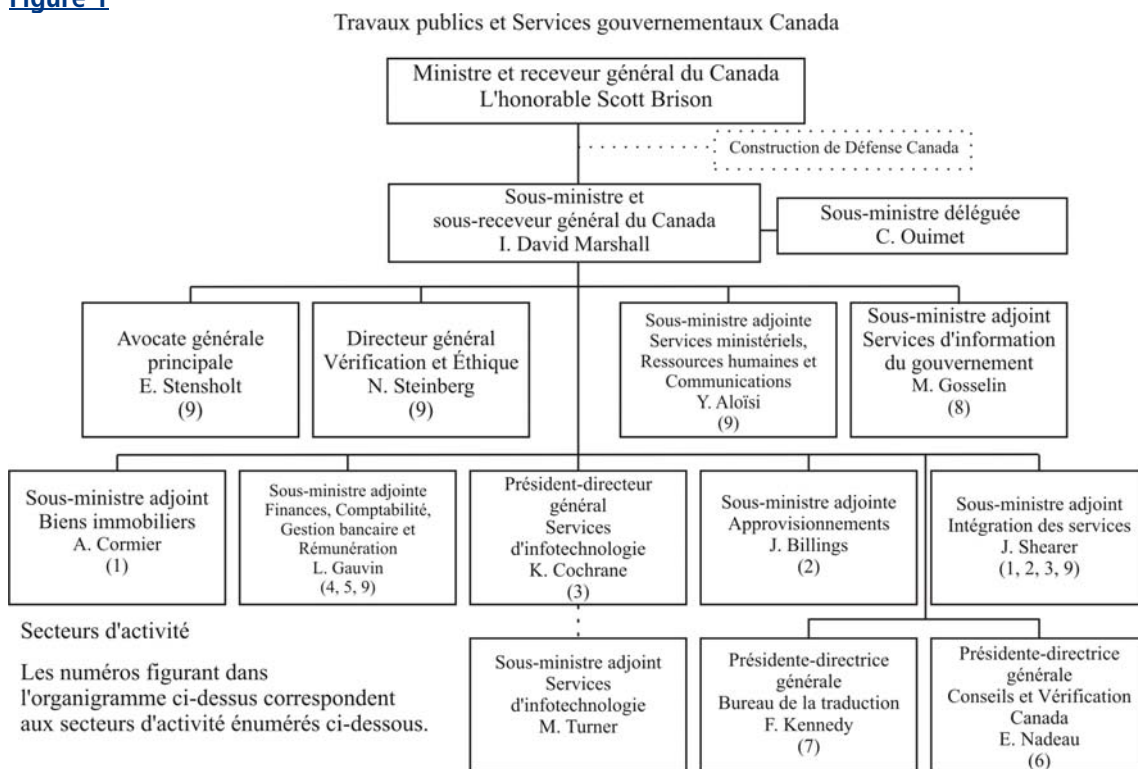


Figure 2 - Dépenses ministérielles prévues par crédit et par secteur d'activité pour 2004-2005

2004-2005 Dépenses ministérielles brutes prévues par crédit et par secteur d'activité							
<i>(en millions de dollars)</i>							
Secteur d'activité / Crédit	Crédit 1 Fonction nement	Crédit 5 Dépenses en capital	Crédit 10 Paiements de transfert	Fonds renouvelable (législatif)	Autres crédits législatifs (Note 1)	Total	Équivalents Temps Plein (ETP)
1. Services immobiliers	1 797	473	6	841	3	3 120	5 016
2. Services des approvisionnements	171	-	-	110	23	304	1 873
3. Services communs de télécommunications et d'informatique	117	-	-	131	2	250	351
4. Receveur général	118	-	-	-	5	123	467
5. Rémunération de la fonction publique	50	-	-	-	10	60	800
6. Conseils et Vérification Canada	-	-	-	99	-	99	400
7. Bureau de la traduction ⁽²⁾	49	-	-	228	-	277	1 734
8. Services d'information du gouvernement	91	-	2	-	-	94	401
9. Soutien opérationnel	298	-	-	-	38	337	2 689
Total des dépenses brutes prévues pour le ministère	2 692	473	8	1 410	81	4 664	
Moins: Recettes disponibles	505	-	-	1 422	-	1 927	Total
Total des dépenses nettes prévues pour le ministère	2 187	473	8	(12)	81	2 737	13 731

Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Les dépenses ministérielles brutes représentent le volume d'affaires de TPSGC. Le Parlement approuve annuellement les dépenses ministérielles nettes prévues le Budget principal des dépenses.

⁽¹⁾ Inclut le traitement et l'allocation pour automobile du ministre ainsi que les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

⁽²⁾ Le fonds renouvelable du Bureau de la traduction fournit des services au Parlement et collecte les revenus à partir de son propre crédit de fonctionnement. Par conséquent, les dépenses brutes ainsi que les recettes disponibles du fonds renouvelable incluent le 49 millions de dollars rapporté comme dépense brute sous le crédit de fonctionnement du Bureau.



Figure 3 - Plan des dépenses de TPSGC

PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX ⁽¹⁾				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Crédits de fonctionnement (incluant affectation contrôlée séparément), en capital, de subventions et contributions et législatifs				
Budget principal des dépenses (brut)	4 128,6	4 316,2	4 266,6	4 215,3
Moins: Recettes disponibles ⁽²⁾	1 859,7	1 905,2	1 965,3	1 967,0
Total du budget principal des dépenses ⁽³⁾	2 269,0	2 411,0	2 301,3	2 248,4
Ajustements:				
Coût des locaux fédéraux	139,6	17,7	14,4	10,9
Gouvernement en direct (GeD)	121,2	52,4	-	-
Transfert de Communication Canada (CC) des Services gouvernementaux d'information (SGI)	-	72,5	54,2	49,2
Capital	(58,2)	168,0	215,0	301,0
Licence pour le Système de gestion de l'information des dossiers et des documents (SGIDD) pour le gouvernement du Canada	31,1	8,0	8,0	8,0
Transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) de l'Initiative des services partagés de voyage du gouvernement (ISPVG) ⁽³⁾	8,2	-	-	-
Transfert du SCT de la Direction du dirigeant principal de l'information (DDPI) pour les activités du GeD ⁽³⁾	15,1	-	-	-
Report de fonds du budget d'opération	23,9	-	-	-
Conventions collectives	21,4	-	-	-
Paievements de transfert	(5,7)	-	2,5	-
Ajustements législatifs	45,0	1,6	2,2	1,8
Autres ajustements	53,5	6,0	7,4	6,9
Total des ajustements	395,2	326,1	303,7	377,7
DÉPENSES NETTES PRÉVUES	2 664,2	2 737,0	2 605,0	2 626,1
Moins: Recettes non disponibles	51,1	23,1	23,0	23,0
Plus: Coûts des services reçus à titre gracieux	36,8	39,0	38,5	38,4
COÛT NET DU PROGRAMME	2 649,9	2 753,0	2 620,4	2 641,5
<i>Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ÉTP)	13 318	13 731	13 558	13 436
<p>⁽¹⁾ Les recettes et les dépenses intraministérielles de 300 millions de dollars pour 2003-2004 et de 224 millions de dollars pour 2004-2005 et les années futures sont incluses pour un effet net nul.</p> <p>⁽²⁾ Les recettes disponibles excluent 330 millions de dollars d'ajustements de l'année courante.</p> <p>⁽³⁾ Les transferts du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) de la Direction du dirigeant principal de l'information (DDPI) pour les activités du Gouvernement en Direct (GeD) et de l'Initiative des services partagés de voyage du gouvernement (ISPVG) (entrés en vigueur par décrets en conseil le 12 décembre 2003 pour DDPI et le 9 janvier 2004 pour ISPVG) sont inclus dans le Budget principal des dépenses de 2004-05 et des années futures. Les montants pour ISPVG sont: 31,5 millions de dollars pour 2004-2005; 1,2 millions de dollars pour 2005-2006 et 4,6 millions de dollars pour 2006-2007. Les montants pour DDPI sont: 14 millions de dollars pour 2004-2005; 2,8 millions de dollars pour 2005-2006 et 0,9 millions de dollars pour 2006-2007.</p>				



Services immobiliers

Objectif

Fournir aux ministères et aux organismes des locaux à bureaux et des locaux à utilisation commune, offrir une gamme complète de services immobiliers et contribuer aux priorités en matière de politiques qui appuient le gouvernement du Canada dans la réalisation de programmes destinés aux Canadiens et aux Canadiennes.

Aperçu du secteur d'activité

Notre ministère est l'un des plus importants locataires et propriétaires de locaux à bureaux au pays. La Direction générale des biens immobiliers a la garde d'un important parc fédéral de locaux à bureaux et d'installations à utilisation commune, qui constitue une bonne partie des infrastructures essentielles permettant au gouvernement du Canada de servir efficacement ses citoyens.

La Direction générale des biens immobiliers, qui assure la direction des activités immobilières, est chargée de fournir aux autres ministères et organismes fédéraux des milieux de travail qui favorisent la productivité, et ce, à un coût abordable. Elle assume également la gestion de différents ouvrages de génie (comme les ponts et les barrages) et de trésors nationaux, dont la Cité parlementaire, et d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada.

De plus, elle donne des conseils stratégiques spécialisés et offre aux autres ministères et aux organismes fédéraux des services professionnels et techniques novateurs dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des biens et des installations en ce qui touche l'acquisition, l'aménagement, la construction, la gestion, le fonctionnement,

Faits importants

- TPSGC fournit des milieux de travail à près de 210 000 employés fédéraux répartis dans quelque 100 ministères et organismes, à 1 900 emplacements différents au Canada.
- TPSGC a la garde de biens immobiliers fédéraux dont la valeur s'élève à 7 milliards de dollars.
- Nous gérons une superficie louable de 6,7 millions de mètres carrés :
 - 3,5 millions m² (locaux appartenant à l'État);
 - 2,7 millions m² (locaux loués);
 - 0,5 million m² (locaux obtenus par bail-achat).
- Nous gérons le versement de paiements annuels dont la valeur est supérieure à 400 millions de dollars dans le cadre du Programme des paiements versés en remplacement d'impôts.

l'entretien, la réparation et l'aliénation de biens immobiliers.

Au nom du gouvernement fédéral, la Direction générale des biens immobiliers administre les paiements en remplacement d'impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, lequel facilite l'aliénation des biens immobiliers excédentaires du gouvernement.

La Direction générale des biens immobiliers assume également la responsabilité, au nom du gouvernement fédéral, des travaux d'assainissement des lieux contaminés, comme les étangs bitumineux de Sydney, Argentia et la mine Giant, à Yellowknife. Elle continue également de jouer un rôle de premier plan dans le développement durable en contribuant à la réalisation du programme urbain et en menant une approche concertée en vue d'écologiser les opérations du gouvernement.



SERVICES IMMOBILIERS				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
GAMME DES SERVICES DE GESTION DES LOCAUX ET DES AVOIRS FÉDÉRAUX				
Crédits de fonctionnement (incluant affectation contrôlée séparément), crédits pour dépenses en capital, crédits de subventions et de contributions et crédits législatifs				
Dépenses brutes	2 366,9	2 279,3	2 270,9	2 296,5
Moins : Recettes disponibles	488,9	275,3	274,8	274,8
TOTAL – LOCAUX ET AVOIRS FÉDÉRAUX	1 878,0	2 004,0	1 996,1	2 021,7
GAMME DE SERVICE DES SERVICES				
Fonds renouvelable des Services immobiliers				
Dépenses brutes	863,0	837,2	871,8	866,5
Moins : Recettes disponibles	863,0	837,2	871,8	866,5
Ressources nettes (fournies) utilisées	-	-	-	-
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers				
Dépenses brutes	3,8	3,3	3,3	3,3
Moins : Recettes disponibles	20,4	15,1	15,1	15,1
Ressources nettes (fournies) utilisées	(16,6)	(11,9)	(11,9)	(11,9)
TOTAL – SERVICES	(16,6)	(11,9)	(11,9)	(11,9)
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	1 861,4	1 992,1	1 984,2	2 009,8
Dépenses brutes du secteur d'activité	3 233,7	3 119,7	3 145,9	3 166,2
Moins : Recettes disponibles du secteur d'activité	1 372,3	1 127,6	1 161,7	1 156,4
Dépenses nettes du secteur d'activité	1 861,4	1 992,1	1 984,2	2 009,8
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ETP)	4 926	5 016	5 027	5 027
<p>Le pouvoir total de dépenser du secteur d'activité provient de crédits accordés à TPSGC par le Parlement (dépenses nettes du secteur d'activité) et de fonds obtenus principalement d'autres ministères et organismes à la suite de services fournis (total des recettes disponibles du secteur d'activité).</p> <p>Ces derniers fonds représentent environ 40 % du pouvoir total de dépenser du secteur d'activité, lequel doit donc s'en remettre principalement à l'autofinancement. La plus grande partie des recettes provient du Fonds renouvelable des Services immobiliers.</p> <p>L'augmentation, en 2004-2005, des dépenses nettes prévues est attribuable aux fonds réservés à des projets précis qui pourraient être reportés aux exercices suivants s'ils ne sont pas approuvés en 2004-2005. La diminution des recettes relatives au Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers (FRABI), en 2004-2005, fait suite aux prévisions concernant une diminution des ventes des biens de grande valeur. Étant donné que le FRABI ne constitue pas un service obligatoire, une partie des ventes des biens de grande valeur est traitée au moyen de billets à ordre, par le biais de la Société immobilière du Canada (hors du FRABI). Le ralentissement économique prévu dans de nombreux secteurs devrait également se traduire par une diminution des ventes relatives au FRABI.</p>				

Plans et défis

La Direction générale des biens immobiliers s'est lancée à fond dans un vaste examen portant sur la prestation des services immobiliers. Les changements qui découleront de cet examen lui permettront de remplir encore mieux son mandat à titre d'intendant immobilier et de fournisseur de services immobiliers, dans un contexte marqué par divers examens gouvernementaux et par les recommandations

de la vérificatrice générale et du Comité permanent des comptes publics (CPCP) concernant les locaux à bureaux⁽¹⁾.

Nous examinerons les nombreux changements pouvant être apportés à la façon dont nous

⁽¹⁾ Les examens de la vérificatrice générale et du CPCP ont permis de définir les améliorations à apporter dans le secteur immobilier. Pour connaître les initiatives entreprises à cet égard, veuillez consulter l'annexe B – Initiatives horizontales et principales.



menons nos activités et nous contribuerons au maximum au programme du gouvernement à titre d'organisation de services communs. Cette année, nous accorderons beaucoup d'importance à la planification d'une réorganisation en matière de gestion immobilière, qui sera mise en œuvre au cours des trois à cinq prochaines années. Grâce à la réorganisation de la Direction générale, nous comptons produire des avantages économiques, environnementales et sociales pour les citoyens canadiens. Plus précisément, voici les quatre principaux objectifs que nous nous sommes fixés :

1. Réduire les coûts de l'immobilier pour le gouvernement.
2. Définir un régime immobilier efficace, afin de donner aux autres ministères et organismes les meilleurs conseils et de leur offrir les meilleures solutions en tenant compte de l'ensemble du gouvernement.
3. Améliorer notre rendement opérationnel, c'est-à-dire réaliser les projets en respectant les délais, les budgets et la portée des travaux, conformément aux politiques du gouvernement.
4. Lancer des initiatives environnementales touchant entre autres l'élaboration de normes environnementales et la conservation de l'énergie.

Principaux engagements

- Nous trouverons des moyens de réaliser des gains accrus d'efficacité et de réduire le coût des opérations, et nous veillerons à ce que les impôts des Canadiens soient utilisés à bon escient.
- Nous élaborerons une proposition concernant une méthode différente de prestation des services immobiliers.
- Nous nous améliorerons dans le domaine de l'estimation des coûts, de la planification de projets et de la gestion des biens immobiliers.
- Nous exercerons un leadership solide en matière de développement durable.

De plus, nous continuerons de soutenir le programme d'action du gouvernement en assumant la responsabilité, au nom du

gouvernement fédéral, des travaux d'assainissement des étangs bitumineux de Sydney et en contribuant à la réalisation du programme urbain.

En élaborant un modèle général de prestation de services immobiliers, nous nous concentrerons énergiquement sur la façon de mieux relever les défis dans cinq principaux domaines :

1 – Gestion du portefeuille : Grâce à l'amélioration de nos capacités en matière de planification à long terme et à l'évaluation des possibilités d'optimiser le portefeuille, nous serons en mesure de mieux exécuter notre mandat. Nous entretiendrons nos immeubles en les réparant de manière acceptable, afin qu'ils respectent toutes les exigences au chapitre de la santé et de la sécurité malgré les contraintes budgétaires. Nous chercherons également à

Principaux risques

- Capacité de modifier la culture en matière de prestation de services.
- Fonds suffisants aux fins de la recapitalisation adéquate de l'ensemble du portefeuille.
- Capacité d'assurer la planification des locaux et de faire des prévisions justes à cet égard.
- Réussite dans la gestion et la réalisation des principaux projets.
- Capacité d'assurer un volume d'activités continu et d'entreprendre un vaste programme de changement.

optimiser le portefeuille des biens en utilisant les locaux plus efficacement et en regroupant les besoins des ministères fédéraux lorsque cette solution sera avantageuse.

2 – Prestation de services : La Direction générale des biens immobiliers a développé, au cours des dernières années, une culture axée sur les clients qui a permis l'établissement d'excellents rapports avec ces derniers. Nous devons maintenant veiller à répondre aux demandes des clients, qui veulent des solutions personnalisées en matière de locaux et des délais d'exécution rapides, tout en respectant la capacité financière du gouvernement et en faisant preuve d'efficacité. Un autre défi consistera à continuer de fournir des services de



haute qualité et d'entretenir de bons rapports avec les clients tout en mettant en œuvre un vaste programme de changement.

3 – Gestion de la demande : La prévision des demandes en locaux est essentielle pour assurer une planification stratégique à long terme et l'optimisation du rapport coût-efficacité en matière de locaux. Il s'agit d'une mission difficile à un micro-niveau, puisque les ministères changent constamment et qu'ils sont parfois incapables de définir les futurs besoins qui découleront de leur programme. Au macro-niveau, nous prenons des mesures afin de stabiliser notre façon de comprendre la demande globale de locaux à l'échelle de la collectivité. Par exemple, nous participons à des études sur le regroupement des activités de soutien (p.ex., les services administratifs) dans des endroits communs. Nous instaurons également des normes générales liées aux locaux et à l'aménagement dans l'ensemble du gouvernement, mesure qui assurera une démarche cohérente et efficiente à l'égard des locaux.

4 – Pratiques de gestion : Nous clarifierons notre structure de reddition de comptes, nous améliorerons nos outils et nos processus de production de rapports et nous adopterons un

rigoureux processus de gestion des risques dans le cadre de nos projets. Les améliorations que nous obtiendrons dans ces domaines influenceront de façon déterminante sur la confiance du public à l'égard de notre gestion des investissements et des services immobiliers, que nous exerçons au nom de la population canadienne.

5 – Capacité de l'effectif : Il faut mettre en œuvre des stratégies et des plans solides et novateurs en matière de ressources humaines et de gestion des connaissances, afin d'assurer le maintien des compétences et des capacités dans l'avenir. Le vieillissement des employés de la Direction générale, la concurrence grandissante pour l'obtention des travailleurs du savoir ainsi que les limites financières et opérationnelles découlant des examens des dépenses en cours dans l'ensemble du gouvernement présentent tous des défis importants en matière de ressources humaines pour les années à venir. Une stratégie en matière de ressources humaines sera élaborée dans le cadre de la réorganisation de la Direction générale des biens immobiliers.



Résultats stratégiques

Les mesures du rendement constituent un outil essentiel à l'évaluation de la réussite d'un programme. La Direction générale des biens immobiliers s'efforce d'élaborer des indicateurs de rendement cohérents, liés aux résultats stratégiques, et de les utiliser afin de démontrer, au moyen de comparaisons établies avec des sources externes et des tendances au fil du temps, les résultats obtenus grâce à l'utilisation des fonds publics.

Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité (pour les définitions, veuillez consulter la page 4)

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Fournir aux ministères et aux organismes des milieux de travail productifs et à coût abordable leur permettant d'offrir des programmes et des services aux Canadiens et aux Canadiennes, assurer une gestion responsable des biens et maintenir leur valeur.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir et améliorer les indicateurs de rendement liés à la gestion du portefeuille immobilier : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller à ce que le rendement du capital investi soit conforme aux objectifs définis (5-8 %). ▪ Veiller à ce que les coûts de fonctionnement soient conformes aux normes de l'industrie (ex. : BOMA). ▪ Veiller à ce que le taux réel de recapitalisation soit près du taux financé de recapitalisation ou égal à celui-ci. ▪ Maintenir les taux nationaux d'inoccupation égaux ou inférieurs à 4 % ou à un niveau qui se compare avantageusement à celui de l'industrie. ▪ Veiller à ce que l'utilisation des locaux se compare avantageusement aux indicateurs externes de rendement ou suive les tendances. ▪ Élaborer et adopter des normes relatives à l'immeuble de base et à l'aménagement d'ici le 31 mars 2005. 	1 747 858	1 722 736	1 697 162
Attribuer les nouveaux contrats portant sur les autres formes de prestation de services (AFPS) pour les services de gestion immobilière et de réalisation de projets.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les nouveaux contrats entrent en vigueur le 1^{er} avril 2005. 	FCB	FCB	FCB
Mettre en œuvre la vision et le plan à long terme (VPLT) pour la Cité parlementaire.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réviser et faire approuver la VPLT d'ici mars 2005. ▪ Établir un protocole d'entente avec les intervenants. ▪ Mettre en œuvre la VPLT révisée. 	FCB	FCB	FCB



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Gérer les investissements du gouvernement et le dessaisissement d'un portefeuille diversifié d'installations fédérales comprenant notamment des logements, des biens à vocation particulière, des installations maritimes, des biens relatifs au transport terrestre et des biens excédentaires	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir des directives sur les initiatives de dessaisissement d'ici 2005. 	FCB	FCB	FCB
Assumer un rôle de leadership au sein du gouvernement fédéral en écologisant nos opérations internes et en aidant les ministères homologues à cet égard.	<ul style="list-style-type: none"> Remplir les engagements énoncés dans la dernière Stratégie de développement durable de TPSGC. 	23 100	23 100	23 100
Fonds renouvelable des Biens immobiliers – Fournir des services immobiliers de façon rentable et en temps opportun.	<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser les recettes et les dépenses. 	156	156	156
Améliorer nos compétences en matière de surveillance dans la planification des coûts et les pratiques de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> Accroître de 10 % le nombre de projets réalisés dans le respect des délais, des budgets et de la portée des travaux au cours de la période de planification de trois ans. 	FCB	FCB	FCB
Faciliter l'aliénation des biens excédentaires du gouvernement par le biais du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers.	<ul style="list-style-type: none"> Fournir aux ministères gardiens, en temps opportun, des services professionnels en matière d'aliénation des biens excédentaires. Maintenir un niveau de crédit permettant de faciliter l'aliénation des biens dont le gouvernement a la garde. 	(11 888)	(11 888)	(11 888)
TOTAL		1 759 226	1 734 104	1 708 530

Résultat stratégique n° 2 : Saine gestion

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Proposer une méthode différente de prestation des services immobiliers.	<ul style="list-style-type: none"> Proposer un nouveau modèle de prestation de services d'ici décembre 2004. 	2 700	2 700	2 700
Moderniser le cadre d'investissement en mettant l'accent sur la gestion axée sur le portefeuille.	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies en matière de locaux et le ratio des biens qui appartiennent au Ministère par rapport à ceux qu'il loue approuvés. 	1 200	1 200	1 200
Améliorer les prévisions relatives aux demandes de locaux à bureaux.	<ul style="list-style-type: none"> Réviser le cadre de régie relatif aux prévisions de l'offre et de la demande d'ici 2005. 	850	850	850



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître le pourcentage du parc de locaux à bureaux faisant l'objet d'un protocole d'entente : hausse de 5 % chaque année de la période de planification. 			
Améliorer les pratiques de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer le profil de risque de la Direction générale des biens immobiliers, réviser le cadre de gestion intégrée des risques et mettre en œuvre un modèle de régie révisé d'ici 2005. 	884	884	884
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Terminer l'élaboration d'un modèle de coûts des produits et des services immobiliers. 	500	500	500
Produire des rapports de rendement de haute qualité.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire en sorte que le Rapport ministériel sur le rendement et le Rapport sur les plans et les priorités répondent aux attentes des destinataires. 	400	400	400
TOTAL		6 534	6 534	6 534

FCB : Financé dans le cadre du budget



Service des approvisionnements

Objectif

Fournir à la population canadienne et au gouvernement fédéral des services à valeur ajoutée qui soient pertinents et opportuns dans la gestion des approvisionnements et des services communs connexes.

Aperçu du secteur d'activité

TPSGC offre aux ministères et aux organismes à l'échelle du gouvernement des services et des solutions en matière d'approvisionnement, de manière efficace et efficiente, en assurant la meilleure rentabilité pour les Canadiens et les Canadiennes.

La Direction générale des approvisionnements (appelée autrefois Service des approvisionnements), le principal fournisseur de services en la matière, offre à ses clients une vaste gamme de solutions ayant trait à l'approvisionnement, comme les offres à commandes, les arrangements en matière d'approvisionnement et les marchés électroniques, dont elle accroît l'utilisation dans le cadre de l'une de ses initiatives spéciales. Elle joue également un rôle important dans l'écologisation des opérations du gouvernement en aidant les ministères homologues à examiner et à adopter des solutions de rechange écologiques, en les encourageant à acheter des produits écologiques et en leur fournissant les outils conçus pour les aider à remplir leurs obligations en matière d'approvisionnement écologique.

En fournissant ces services, à titre de partenaire stratégique de nos clients :

- nous les aidons à définir leurs besoins;
- nous trouvons les meilleures solutions possibles pour répondre à leurs besoins en matière d'approvisionnement;
- nous surveillons de près les rapports entre les clients et les fournisseurs après l'attribution des marchés pour assurer une responsabilisation rigoureuse durant tout le processus d'approvisionnement.

Faits importants

- TPSGC est le plus grand acheteur public de biens et de services au Canada.
- Chaque année, nous achetons des produits et des services dont la valeur est supérieure à 10 milliards de dollars et nous gérons environ 60 000 opérations.
- Les achats visent principalement les ordinateurs et les logiciels, les services de traitement de l'information et les services de télécommunications, l'équipement de communication, les biens commerciaux et les services en matière de construction.

Nous gérons également tous les aspects des grands projets de l'État ayant trait à l'approvisionnement et offrons des services spécialisés, comme les inspections maritimes et les services techniques, la gestion des biens saisis, la gestion des voyages, les normes pour les produits et les services et leur homologation, l'enregistrement des systèmes de gestion de la qualité (ISO 9000) et de l'environnement (ISO 14001), et les services d'aliénation des biens excédentaires.

Plans et défis

Nous procédons à une redéfinition du mandat de la Direction générale des approvisionnements, par l'entremise d'un ambitieux programme de transformation des activités, afin de fournir au gouvernement et aux citoyens du Canada davantage de services à valeur ajoutée. Notre plan de transformation des activités devrait permettre au gouvernement de réaliser des économies substantielles à la fin de la période de trois ans. Ce plan sera approfondi davantage au-delà de l'horizon de planification de trois ans. Nous accorderons plus d'importance aux résultats qu'aux processus et nous axerons davantage notre démarche sur la gestion stratégique et générale que sur la gestion des opérations. Notre objectif, c'est que la Direction soit reconnue par tous comme une organisation qui adopte des normes élevées en matière d'éthique, qui gère la prestation de services d'approvisionnement efficaces et de haute qualité destinés au gouvernement, et qui gère bien les impôts des contribuables.



APPROVISIONNEMENTS				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS				
Crédits de fonctionnement et crédits législatifs				
Dépenses brutes	178,7	194,0	165,2	168,5
Moins : Recettes disponibles	33,9	30,0	31,4	31,4
Dépenses nettes	144,8	164,0	133,8	137,1
Fonds renouvelable des services facultatifs				
Dépenses brutes	119,0	110,5	110,5	110,5
Moins : Recettes disponibles	119,1	110,5	110,5	110,5
Ressources nettes (fournies) utilisées	(0,1)	-	-	-
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	144,7	164,0	133,8	137,1
Dépenses brutes du secteur d'activité	297,7	304,5	275,7	279,0
Moins : Recettes disponibles du secteur d'activité	153,0	140,5	141,9	141,9
Dépenses nettes du secteur d'activité	144,7	164,0	133,8	137,1
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ETP)	1 877	1 873	1 845	1 837
<p>Le pouvoir total de dépenser du secteur d'activité provient de crédits accordés à TPSGC par le Parlement (dépenses nettes du secteur d'activité) et de fonds obtenus principalement d'autres ministères et organismes à la suite de services fournis (total des recettes disponibles du secteur d'activité). Ces derniers fonds représentent environ 46 % du pouvoir total de dépenser du secteur d'activité, ce qui signifie que près de la moitié de celui-ci provient d'accords conclus selon le principe de la rémunération des services. Est inclus dans les données le transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) de l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP), qui est entré en vigueur le 9 janvier 2004, conformément au décret en conseil. C'est la raison principale pour laquelle on note des écarts dans les dépenses nettes au cours des années. Les montants inclus sont les suivants : 8,2 millions de dollars en 2003-2004; 31,5 millions de dollars en 2004-2005; 1,2 million de dollars en 2005-2006 et 4,6 millions de dollars en 2006-2007.</p>				

Services de qualité

La Direction générale des approvisionnements est axée sur la prestation de services de qualité par l'adoption de meilleures solutions en matière d'approvisionnement, à un coût moindre. Notre plan repose sur plusieurs initiatives interdépendantes et des priorités clés, visant à faire économiser aux contribuables des centaines de millions de dollars au cours des prochaines années. Ces initiatives et ces priorités se divisent en trois volets principaux.

Renouvellement des approvisionnements –

Nous nous engageons à mettre en œuvre plusieurs initiatives qui, à la fin de 2006-2007, permettront :

- de réduire le coût des produits et des services de 10 %;
- de réduire le délai d'exécution des opérations d'approvisionnement de 50 %;
- de réduire le coût des achats de 10 %.

Afin d'améliorer la gestion des approvisionnements, nous prendrons les mesures suivantes : modifier les pratiques de gestion des marchés afin d'accroître la responsabilisation et de renforcer le contrôle après l'attribution des marchés; effectuer des examens des produits et un examen du cadre de gestion des produits pour en améliorer l'efficacité; élaborer des répertoires de services et un cadre exhaustif d'établissement des honoraires et de facturation concernant les services fournis à nos clients, en particulier le ministère de la Défense nationale, notre plus important client, afin de créer des régimes de facturation simples et sans ambiguïté; adopter des modèles de contrats normalisés et des processus simplifiés pour les achats dont le volume est élevé et dont la valeur est faible.

Approvisionnement électronique – Nous continuerons de tirer profit des technologies de l'information et de promouvoir



l'approvisionnement électronique comme un moyen pratique et économique de faire des affaires. La Chaîne d'approvisionnement électronique (CAE) offre un cadre efficace et efficient pour l'achat électronique de biens et de services. L'un des principaux éléments de la CAE est le projet Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC), conçu pour faciliter et simplifier l'achat de biens et de services au gouvernement tout en assurant une transparence et une reddition de comptes totales. L'élément clé de notre stratégie de développement concerne le lancement du service MDGC en collaboration avec quatre ministères directeurs durant la dernière moitié de 2004-2005. Le service sera ensuite mis à la disposition de tous les ministères et organismes. Pour obtenir plus de détails sur le projet MDGC, veuillez consulter l'annexe B.

En plus de l'élaboration de MDGC, nous procédons actuellement à l'examen de nos méthodes d'approvisionnement pour certains groupes de produits. Au cours du présent exercice financier, nous prévoyons terminer l'examen des méthodes d'approvisionnement pour dix groupes de produits. Les résultats à cet égard seront intégrés à MDGC, afin de faciliter l'achat de ces produits et services et d'assurer la transparence ainsi que la reddition de comptes. Le projet MDGC et les examens des méthodes d'approvisionnement contribueront aussi à l'atteinte de nos objectifs de réduction des coûts et des délais d'exécution des opérations d'approvisionnement au cours des trois prochaines années (10 %, 50 %, 10 %).

Examen des achats de l'ensemble du gouvernement – Le renouvellement des approvisionnements et l'approvisionnement électronique progressent rapidement au sein du cadre législatif, du cadre de politiques et du cadre de gestion relatifs aux achats fédéraux. Nous apportons aussi une contribution importante à l'examen et à la modernisation en profondeur de ces cadres. En décembre 2003, le gouvernement a annoncé la tenue d'un examen des achats, dirigé par TPSGC. On a formé un groupe de travail multidisciplinaire à cet égard,

composé principalement d'employés de la Direction générale des approvisionnements, mais aussi d'employés du ministère de la Défense nationale, du Secrétariat du Conseil du Trésor et du ministère de la Justice.

Le groupe de travail examine tout le processus d'approvisionnement à l'échelle du gouvernement, notamment les produits, les services et les projets de construction. Des recommandations seront formulées quant à la meilleure manière de gérer les approvisionnements au gouvernement fédéral. Les recommandations devraient être présentées au gouvernement d'ici décembre 2004. La Direction générale des approvisionnements participera ensuite à la mise en œuvre des recommandations approuvées. Cette initiative est décrite plus en détail à l'annexe B.

Saine gestion

Nous reconnaissons l'importance d'une saine gestion et, à cette fin, nous jouons un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de développement durable. Nous avons aussi entrepris plusieurs initiatives de renouvellement des ressources humaines afin de préserver notre bassin de talents et d'accroître nos connaissances ainsi que nos compétences, qui sont nécessaires pour relever les défis de l'avenir.

Écologisation des approvisionnements du gouvernement fédéral – Grâce à notre stratégie, le gouvernement pourra devenir un chef de file en matière d'approvisionnement écologique, réduire l'empreinte environnementale de ses achats et utiliser son énorme pouvoir d'achat pour faire progresser le marché des produits et des services écologiques. Nous continuons la mise en œuvre de nos initiatives visant l'écologisation des achats du gouvernement fédéral au moyen de programmes de formation en matière d'approvisionnement écologique destinés aux agents d'approvisionnement, de séances d'information offertes à tous les ministères et de l'augmentation du nombre de profils de produits offerts sur le Réseau des achats verts.



Principaux risques

- Nombreuses priorités et la nature complexe de certains projets.
- Caractère adéquat des systèmes de gestion de l'information et de technologie de l'information.
- Possibilités de manquements à l'éthique.
- Restrictions budgétaires et moins de ressources humaines compétentes et expérimentées.

Capacité et renouvellement des ressources

humaines – Nous connaissons certaines difficultés en ce qui concerne la capacité de nos ressources humaines. Nous faisons face à des défis à cet égard notamment en raison du taux élevé de roulement du personnel, du vieillissement de l'effectif et du manque de compétences clés. Nous avons besoin d'acquérir des compétences permettant de transformer le secteur d'activité par la prestation de services de gestion de projets d'approvisionnement plutôt que par la gestion des opérations. Nous relèverons ces défis en offrant des possibilités de perfectionnement professionnel, en procédant à un recrutement stratégique visant à répondre aux besoins précis de l'organisation, en examinant les niveaux de classification en vue de créer des descriptions de travail génériques, communes à différents postes, et en relançant le programme de perfectionnement des agents.

Pour assurer la réussite de cet exercice et pour qu'il soit profitable à nos clients, à la population canadienne et aux parlementaires, nous avons intégré à nos pratiques de gestion courantes

l'évaluation des risques ainsi que des mesures visant à les atténuer. Compte tenu de l'étendue de la transformation de nos activités et de la nature de nos différentes initiatives, nous avons déterminé les principaux risques nuisant à notre pleine capacité d'obtenir les résultats prévus.

Voici certaines de nos activités visant à atténuer les risques : communiquer de façon continue les objectifs ministériels à tous les employés par l'entremise du personnel de direction; axer nos ressources limitées sur les changements ayant le plus d'effets positifs sur tous nos intervenants; examiner les systèmes actuels de gestion de l'information et de technologie de l'information, afin d'élaborer une stratégie à long terme visant à assurer l'adaptabilité des futurs systèmes; promouvoir le programme d'éthique et élaborer des processus de contrôle à l'égard du rendement des fournisseurs; réexaminer les ressources en matière de dotation afin de planifier en fonction des nouvelles priorités; accroître la formation et le perfectionnement professionnel, au besoin; et favoriser un environnement d'apprentissage continu et adopter des pratiques de formation sur place.

Résultats stratégiques

Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Examiner les pratiques de gestion des marchés et y apporter des changements en vue de renforcer la reddition de comptes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer un plan de travail. Objectif : mars 2005 ▪ Établir des paramètres de mesure du rendement. Objectif : mars 2005 	780	780	780



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Effectuer trois examens approfondis des produits afin d'élaborer des méthodes d'approvisionnement plus efficaces.	<ul style="list-style-type: none"> Terminer les examens. Objectif : mars 2005 	430	30	À déterminer
		* Nota : les ressources connexes pour deux des trois examens sont incluses dans les estimations relatives à MDGC.		
Élaborer un cadre de gestion des produits afin de fournir des services à moindre coût et d'offrir le meilleur rapport qualité-prix aux clients.	<ul style="list-style-type: none"> Terminer l'élaboration du cadre. Objectif : octobre 2004 	*Nota : les ressources sont prévues dans l'examen des achats de l'ensemble du gouvernement.		
Établir des paramètres de mesure du rendement en tenant compte des indicateurs de rendement clés (comprend les objectifs 10 %, 50 %, 10 %).	<ul style="list-style-type: none"> Établir des facteurs critiques de succès. Objectif : septembre 2004 Créer des sources de données. Objectif : novembre 2004 Élaborer une proposition de mesure du rendement. Objectif : décembre 2004 Procéder à la mise en œuvre en direct. Objectif : mars 2005 	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Élaborer des répertoires de services, des barèmes d'honoraires normalisés et des cadres de facturation pour le ministère de la Défense nationale (MDN).	<ul style="list-style-type: none"> Terminer l'élaboration des répertoires de services et des barèmes d'honoraires pour le MDN. Objectif : fin de 2004-2005 Faire approuver les structures de taux par le SCT Objectif : septembre 2004 	610	À déterminer	À déterminer
Améliorer la prestation de services par l'adoption de modèles de contrats normalisés. Simplifier les processus relatifs aux achats dont le volume est grand et dont la valeur est faible.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des modèles et les examiner. Objectif : second trimestre de 2004-2005 Obtenir les commentaires des associations sectorielles. Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005 	150	À déterminer	À déterminer
Élaborer le projet Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC) afin de fournir un environnement d'approvisionnement électronique.	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir l'approbation définitive du projet. Objectif : automne 2004 Procéder à la mise en œuvre dans quatre ministères directeurs. Objectif : mars 2005 Terminer l'examen de dix méthodes d'approvisionnement. Objectif : novembre 2004 Intégrer les résultats des examens. Objectif : mars 2005 	6 805		
		* Nota : On ne connaît pas encore les dépenses prévues pour 2005-2006 et 2006-2007. Elles seront fonction du modèle économique du MDGC et des analyses de rentabilisation, qui sont en cours d'élaboration. Cette information sera incluse dans la demande d'approbation définitive du projet, à l'automne 2004.		



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Examen des achats de l'ensemble du gouvernement, et mise en œuvre des décisions ultérieures du gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter le rapport provisoire. Objectif : juillet 2004 ▪ Consulter les intervenants. Objectif : automne 2004 ▪ Présenter le rapport final. Objectif : décembre 2004 ▪ Mettre en œuvre par la Direction générale des approvisionnements. Objectif : à déterminer 	1 800	À déterminer	À déterminer
TOTAL		10 575	810	780



Résultat stratégique n° 2 : Saine gestion

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
<p>Exercer un leadership, dans l'ensemble du gouvernement, concernant l'écologisation des achats du gouvernement fédéral.</p> <p>Aider le gouvernement fédéral à s'orienter vers un approvisionnement plus durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner une formation en matière d'approvisionnement écologique aux agents chargés des achats de la Direction générale des approvisionnements. Objectif : 100 % d'ici le 31 mars 2006. ▪ Offrir aux ministères clients des séances d'information, tous les ans. Objectif : offrir au moins 30 séances d'information d'ici le 31 mars 2007. ▪ Diffuser sur le Réseau des achats verts les profils des produits et des services écologiques. Objectif : accroître le nombre de profils de 90 à 150 d'ici le 31 mars 2007. ▪ Offrir aux ministères un cours sur l'approvisionnement écologique. Objectif : 100 % d'ici le 31 mars 2007 	215	À déterminer	À déterminer
<p>Renouveler les ressources humaines.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Terminer l'élaboration des plans d'apprentissage personnels. Objectif : terminer l'élaboration de 90 % des plans d'ici août 2004. ▪ Terminer les examens de classification. Objectif : niveaux PG-1 à PG-4 d'ici mars 2005 Objectif : niveaux PG-5 et PG-6 d'ici mars 2007 ▪ Relancer le programme de perfectionnement des agents. Objectif : d'ici décembre 2004 ▪ Élaborer et mettre en œuvre des activités de recrutement stratégique, en collaboration avec les secteurs et la Direction générale des services ministériels, des ressources humaines et des communications. Objectif : mars 2005 	430	À déterminer	À déterminer
TOTAL		645		



Services communs de télécommunications et d'informatique

Objectif

Sur demande, fournir des services d'infrastructure électronique et des services professionnels à tous les ministères et organismes, concernant les réseaux et les services informatiques, les télécommunications et le développement d'applications. Assurer le leadership dans le soutien des initiatives à l'échelle du gouvernement, comme la Voie de communication protégée, le renouvellement de la communauté de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI-TI) et Gouvernement en direct.

Aperçu du secteur d'activité

Le secteur d'activité des Services communs de télécommunications et d'informatique (SCTI) répond à la demande croissante du gouvernement et de la population du Canada concernant des services de technologie de l'information fiables, rapides, sûrs et pratiques. Nous offrons un large éventail de services optionnels aux ministères et aux organismes dans le domaine des services informatiques et de télécommunications, des services de formation et de perfectionnement professionnel dans le secteur des technologies de l'information et des communications, ainsi que l'accès électronique à l'information et aux services du gouvernement pour les Canadiens et les Canadiennes, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Nous fournissons, élaborons et/ou gérons des réseaux d'audio-messagerie et de communication de données, des ordinateurs, des serveurs, des services de communication, des applications, nous nous occupons de la gestion de projets et des services du Centre du savoir du gouvernement électronique à l'intention des

Faits importants

- Nous fournissons l'infrastructure électronique, y compris la Voie de communication protégée du gouvernement du Canada, et des services sécurisés, interconnectant plus de 120 ministères, organismes et sociétés d'État, afin d'assurer la prestation de services électroniques.
- Nous administrons le Site du Canada, mis à la disposition de la population 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.
- Nous gérons le Service d'annuaires gouvernementaux électronique (SAGE), l'annuaire électronique principal destiné à tous les employés de la fonction publique (125 000 visites par jour, dont 64 % proviennent de l'extérieur du gouvernement).

ministères et des organismes fédéraux et des sociétés d'État, et nous servons également de courtier à cet égard.

Nous sommes responsables de la gestion générale de l'initiative Gouvernement en direct (GeD). Nous exerçons un leadership stratégique afin d'aider les ministères et les organismes dans la mise en œuvre de l'initiative GeD, nous supervisons cette dernière et nous appuyons la conception et la mise en œuvre des programmes et de l'infrastructure du gouvernement électronique. Nous élaborons des stratégies et des solutions novatrices pour la gestion rentable des besoins du gouvernement en matière d'informatique et de télécommunications. Nous procédons également à des recherches et à des évaluations en ce qui concerne la technologie afin d'examiner les possibilités concernant l'adoption de produits et services novateurs, l'application de nouvelles technologies, le recours à d'autres formes de prestation de services et l'établissement de partenariats.



SERVICES COMMUNS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET D'INFORMATIQUE				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Crédits de fonctionnement et crédits législatifs				
Dépenses brutes	218,5	119,0	47,2	45,3
Moins : Recettes disponibles	50,5	30,5	30,5	30,5
Dépenses nettes	168,0	88,5	16,7	14,8
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique				
Dépenses brutes	113,6	131,0	147,1	147,1
Moins : Recettes disponibles	113,6	131,0	147,1	147,1
Ressources nettes (fournies) utilisées	-	-	-	-
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	168,0	88,5	16,7	14,8
Dépenses brutes du secteur d'activité	332,1	250,0	194,3	192,4
Moins : Recettes disponibles du secteur d'activité	164,1	161,5	177,6	177,6
Dépenses nettes du secteur d'activité	168,0	88,5	16,7	14,8
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ETP)	388	351	296	283
Le pouvoir total de dépenser du secteur d'activité provient de crédits accordés à TPSGC par le Parlement (dépenses nettes du secteur d'activité) et de fonds obtenus d'autres ministères et organismes pour des services fournis (total des recettes disponibles du secteur d'activité).				
La diminution importante des dépenses nettes relatives aux crédits, depuis 2004-2005, est attribuable principalement aux projets relatifs au Gouvernement en direct (GeD) et au Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information. Le financement du projet GeD est approuvé tous les ans. Est inclus dans les données le transfert, par la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor (DDPI-SCT), des activités relatives au GeD. Ce transfert est en vigueur depuis le 12 décembre 2003, conformément à l'arrêté en conseil. Les montants inclus sont les suivants : 15,1 millions de dollars en 2003-2004; 14,1 millions de dollars en 2004-2005; 2,8 millions de dollars en 2005-2006 et 0,9 million de dollars en 2006-2007				

Plans et défis

La gestion du changement découlant de la mise en œuvre de recommandations formulées à la suite d'examen internes et externes ainsi que de la restructuration sera l'un des enjeux importants de la direction pour la période de planification.

L'un des principaux objectifs stratégiques concerne le lancement d'une initiative d'affaires qui nous permettra de devenir un excellent fournisseur de services partagés en technologie de l'information (TI). On a fixé cet objectif pour faire suite à la décision du gouvernement de se transformer et de se moderniser par l'adoption d'une approche axée sur la prestation de services communs, qui sera facilitée par un contexte de services communs et partagés en TI. À cette fin, ce secteur d'activité envisage d'appliquer un

certain nombre de modèles opérationnels lui permettant d'offrir au gouvernement du Canada des services efficaces et efficients. Cela permettra d'intégrer et d'uniformiser les services à l'échelle du gouvernement et d'encourager l'élaboration d'initiatives visant à offrir dans l'ensemble du gouvernement des possibilités de gestion rentables et à valeur ajoutée. Par la mise en œuvre du concept de services partagés, les ministères pourront se concentrer sur leurs activités de base et la population canadienne tirera profit des gains d'efficacité réalisés grâce à la réduction de coûts et à l'amélioration de la fonctionnalité.

Un autre résultat important de ces examens concerne la gestion générale de l'initiative GeD, qui a été transférée par la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du



Conseil du Trésor (DDPI-SCT). Les Services communs de télécommunications et d'informatique fixeront maintenant des objectifs généraux dans le cadre du programme du GeD, réaliseront des initiatives précises, comme la Voie de communication protégée, les passerelles et les regroupements, et fourniront un leadership et une orientation stratégiques aux ministères et aux organismes dans l'établissement de leurs plans visant l'atteinte des objectifs pangouvernementaux de 2005, c'est-à-dire offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des programmes et des services plus efficaces, plus efficaces et plus accessibles.

La durabilité et l'élaboration plus détaillée de solutions stratégiques à long terme en ce qui a trait à l'initiative GeD sont toutefois conditionnelles à l'affectation de fonds supplémentaires par le gouvernement. Certains fonds destinés au GeD ont été réservés à l'élaboration d'applications exploitées au moyen de l'infrastructure. Aucune source de financement n'a été définie pour 2005-2006. Pour obtenir plus de détails sur le Gouvernement en direct et sur la Voie de communication protégée, veuillez consulter l'annexe B.

Les principaux risques liés à la gestion des ressources en technologie de l'information touchent les limites quant à notre capacité financière de répondre rapidement aux attentes et aux besoins croissants des clients, de donner suite à l'évolution rapide des exigences en matière de technologie de l'information, en particulier en ce qui concerne une plus grande connectivité, et de relever des défis toujours plus importants en matière de sécurité. Il devient aussi de plus en plus nécessaire de remplacer l'infrastructure ministérielle vieillissante, afin d'assurer le fonctionnement continu des systèmes, de continuer à fournir certains services, de garder la confiance des clients et de répondre à leurs besoins au cours des prochaines

années. Dans le cadre de son programme de transformation, ce secteur d'activité élaborera une stratégie d'investissement à long terme en matière de TI pour le gouvernement du Canada en vue de gérer ces défis.

Principaux risques

- Fonds d'investissement et défis au chapitre de l'excellence opérationnelle.
- Durabilité et évolution possible de l'infrastructure électronique commune, comme la Voie de communication protégée, les passerelles et les regroupements, afin de satisfaire aux objectifs relatifs à GeD.
- Capacité de réaliser la transformation prévue et d'adopter un modèle opérationnel de services partagés, afin de rationaliser et de consolider les ressources en TI.
- Renforcement de la gestion de programmes en ce qui touche notamment une stratégie relative aux effectifs, les politiques, un cadre de régie, les communications et la gestion des activités.

Compte tenu des demandes grandissantes des clients, des changements démographiques, des nouvelles technologies complexes et du nouveau mandat axé sur les services partagés, il sera toujours plus difficile d'attirer, de former et de conserver les employés possédant les compétences techniques et professionnelles appropriées. De nombreux professionnels en gestion et employés de la haute direction seront admissibles à la retraite au cours des cinq prochaines années, et nous devons relever le défi d'élaborer des initiatives sur la planification de la relève.

Parallèlement, nous devons soutenir l'engagement du gouvernement de créer un milieu de travail équitable, inclusif, bilingue, représentatif et qui offre un bon soutien à ses employés. Ce milieu doit être axé sur le leadership, l'apprentissage, la gestion du changement, l'équité en emploi et des relations de travail améliorées. Nous devons également favoriser la cohésion au sein des professionnels en GI-TI de l'ensemble de la fonction publique.



Résultats stratégiques

Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Être le partenaire de confiance des ministères et des organismes, bien comprendre les besoins des clients et trouver des solutions opérationnelles efficaces en temps opportun.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer des plans de marketing pour les grands ministères et organismes. Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005 	1 900	1 900	1 900
Offrir des produits et des services rentables et à valeur ajoutée et mettre en œuvre des stratégies relatives aux services afin de se conformer aux directives stratégiques du gouvernement du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver des solutions opérationnelles novatrices et concurrentielles. Établir des ententes de services normalisées. Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005 ▪ Répondre aux besoins des ministères en matière d'infrastructure et de services de TI. Objectif : atteindre les niveaux négociés avec les ministères. ▪ Atteindre le seuil de rentabilité pour le Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique. ▪ Obtenir les fonds d'investissement et mettre en œuvre le plan stratégique. Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005 	87 500	86 300	86 300
Offrir les services du Gouvernement en direct incluant des services d'infrastructure de gouvernement électronique qui permettent d'accéder aux programmes, aux services, à l'information ainsi qu'aux opérations protégées du gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs de 2005 concernant la prestation de services du GeD au sein du gouvernement du Canada. Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005 ▪ Élaborer une stratégie d'information relative au GeD. Objectif : troisième trimestre de 2004-2005 ▪ Préparer un plan visant la création d'un réseau de prestation électronique de services intégrés. Présenter le rapport sur les résultats du projet pilote. Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005 	19 300	1 700	À déterminer



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des modèles opérationnels durables pour la Voie de communication protégée, les passerelles et les regroupements, les solutions et les outils communs. Mesurer les progrès accomplis par rapport aux plans approuvés pour les projets stratégiques en matière d'infrastructure électronique (Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter l'annexe B). <p>Objectif : troisième trimestre de 2004-2005</p>			
Élaborer une stratégie sur les services partagés, élaborer un projet d'entreprise concernant la prestation de services communs et partagés en matière de TI à l'intention du gouvernement du Canada, déterminer des occasions d'achats regroupés en matière de TI et les exploiter.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie pangouvernementale sur les services partagés en matière de TI, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor. <p>Objectif : troisième trimestre de 2004-2005</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des stratégies et des processus liés au cadre de planification en TI, visant la transformation en organisation de services partagés. <p>Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des initiatives concrètes pour regrouper les achats de TI et la sélection de fournisseurs à cet égard. <p>Objectif : quatrième trimestre</p>	2 500	2 500	2 500
TOTAL		111 200	92 400	90 700

Résultat stratégique n° 2 : Saine gestion

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Promouvoir et accroître le mandat du Centre du savoir du gouvernement électronique.	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des cours, des séminaires et des programmes d'apprentissage électronique en GI-TI. <p>Objectif : 1 500 inscriptions dans 30 ministères</p>	19 400	18 200	18 200
Élaborer une stratégie de ressourcement, essentielle à la réussite du projet.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un plan stratégique en matière d'apprentissage et de perfectionnement. <p>Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des plans de perfectionnement de l'effectif. <p>Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005</p>			
TOTAL		19 400	18 200	18 200



Receveur général

Objectif

Gérer les opérations du Trésor fédéral, notamment en établir les paiements et gérer la perception des recettes pour les grands programmes du gouvernement, préparer les comptes publics et produire l'État mensuel des opérations financières du gouvernement.

Aperçu du secteur d'activité

Le secteur du Receveur général (RG) joue un rôle opérationnel indispensable en assurant la stabilité financière du gouvernement et en préservant la confiance du grand public grâce à des rapports exacts et ponctuels sur les activités financières du gouvernement, et en établissant des paiements destinés à la majorité des Canadiens et des Canadiennes d'âge adulte. Nous sommes chargés de maintenir l'intégrité du Trésor et de l'information financière présentée au Parlement et au grand public par le biais des Comptes publics et de l'État mensuel des opérations financières. Nous offrons des services centraux à valeur ajoutée dans tout le gouvernement, services qui permettent d'éliminer le dédoublement des efforts et des infrastructures, et de regrouper la gestion des paiements et la perception des recettes du gouvernement afin d'obtenir les taux les plus concurrentiels offerts par le secteur financier du Canada.

Faits importants

- Nous effectuons 226 millions de paiements dans presque 200 pays.
- Nous traitons des mouvements de trésorerie de 1,3 billion de dollars.
- Nous établissons des paiements pour sept provinces et trois territoires dans le cadre d'initiatives conjointes avec des ministères fédéraux.

Grâce à nos propres initiatives, et en collaboration avec d'autres ministères et organismes, nous contribuons considérablement à la réalisation des objectifs du gouvernement en ce qui concerne le souci de la clientèle, les dépenses responsables et la présentation des résultats au grand public canadien. Tous les ministères et organismes fédéraux doivent pouvoir accéder aux services du Receveur général afin d'observer leurs obligations envers le grand public et le Parlement, que ce soit par l'établissement de paiements, la perception de recettes ou la communication d'information financière. Nous sommes également le prolongement opérationnel essentiel du ministère des Finances et du Secrétariat du Conseil du Trésor dans le contexte de la gestion des dettes et des politiques et contrôles financiers.

RECEVEUR GÉNÉRAL				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Crédits de fonctionnement (incluant affectation contrôlée séparément) et crédits législatifs				
Dépenses brutes	121,2	123,1	123,1	123,1
Moins : Recettes disponibles	22,1	18,0	18,0	18,0
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	99,1	105,1	105,1	105,1
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ETP)	405	467	467	467
Environ 85 % du pouvoir total de dépenser du secteur d'activité, pour les trois prochaines années de planification, provient des ressources que le Parlement a affectées à TPSGC (notamment le total du secteur d'activité), alors que le reste provient des ressources recouvrées des autres ministères et organismes pour services rendus (recettes disponibles).				



Plans et défis

L'orientation opérationnelle du Receveur général porte sur la préservation de l'intégrité du Trésor et des comptes du Canada (soit la perception des recettes, les activités de gestion de la trésorerie, les systèmes de paiements, les comptes publics, l'État mensuel des opérations financières et les comptes centraux).

On prévoit mettre sur pied une unité de reprise en cas de sinistre, qui permettra la reprise des activités en dedans de 24 heures en minimisant l'incidence sur le public canadien, le gouvernement ainsi que les ministères et organismes, en cas de catastrophe. Cette unité permettra de continuer de traiter les paiements et les rentrées de fonds gouvernementaux et de continuer de produire les états financiers du gouvernement du Canada, en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine qui aurait détruit ou endommagé sérieusement l'infrastructure technique nécessaire à l'exécution de ces fonctions essentielles. Sans unité de reprise en cas de sinistre, un tel événement pourrait entraîner des préjudices financiers et émotionnels pour le public et la perte de confiance dans le gouvernement, et pourrait soulever des inquiétudes à l'échelle internationale concernant les liquidités et la cote de solvabilité du Canada. À la suite d'une présentation au Conseil du Trésor pour l'obtention de financement, il est prévu que l'unité sera opérationnelle et financée d'ici la fin de l'exercice 2004-2005.

Principaux risques

- Pannes de systèmes, défaillance des installations ou des processus.
- Questions de financement qui nous empêchent de réaliser notre plan.
- Activité criminelle (fraude).
- Capacités en matière de ressources humaines.

De plus, le Receveur général a lancé des initiatives en vue de réagir aux changements survenus dans les systèmes canadiens de

paiements, d'agir sur ces changements et de les influencer, comme la mise en œuvre de systèmes d'imagerie des chèques, le traitement par voie électronique des remises, et le paiement en direct par les consommateurs et les entreprises. Dans le cadre de ces initiatives, on examine et réévalue les mesures de sécurité requises pour assurer la protection des chèques du Receveur général contre les tentatives de fraude.

Également, nous continuerons à saisir les occasions de réaliser des gains d'efficacité à l'échelle du gouvernement, comme l'adoption de méthodes visant à accroître l'utilisation des paiements électroniques.

Nous continuerons d'appuyer les activités relatives au Système financier ministériel commun (SFMC), aux services d'imagerie documentaire et aux services optionnels d'impression liés aux paiements, comme les relevés de renseignements fiscaux et les bordereaux de paye.

Nous appuierons aussi le Secrétariat du Conseil du Trésor en ce qui concerne la mise en œuvre du Système d'information sur la gestion des dépenses (SIGD), le principal système utilisé au gouvernement à des fins d'analyse et de prise de décisions éclairées sur la gestion des dépenses.

En tirant pleinement profit de la technologie de l'information qui nous est offerte, nous explorerons les méthodes possibles de modernisation et d'amélioration de l'établissement des rapports sur les Comptes publics du Canada. Notre objectif est d'améliorer la qualité et la disponibilité des documents sur la gestion des dépenses ainsi que de préparer et de distribuer de l'information ministérielle et gouvernementale sur la planification et le rendement à l'intention du Parlement et du grand public canadien, et ce, de façon plus efficace et économique, ce qui permettra d'accroître la transparence et la reddition de comptes.



Résultats stratégiques

Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Rapidité et précision : Traitement du Système financier ministériel commun.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaire ou dépasser les objectifs établis dans les protocoles d'entente conclus avec les clients en ce qui concerne les niveaux de service et le rendement du système : ▪ Délais de réponse; ▪ Accès; ▪ Disponibilité des systèmes. 	FCB	FCB	FCB
Impression liée aux paiements.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % des articles publiés selon le calendrier. Objectif : 95 % du temps 	FCB	FCB	FCB
Services d'imagerie documentaire.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Imagerie et archivage rapides et exacts de documents. Objectif : conformément aux accords sur les niveaux de service conclus avec les ministères 	FCB	FCB	FCB
Faire écho à la décision du SCT pour effectuer les changements proposés dans les recommandations sur les Services administratifs communs (SAC).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entamer l'élaboration du plan visant la mise en œuvre des changements. 	FCB	FCB	FCB
TOTAL		780	780	780

Résultat stratégique n° 2 : Saine gestion

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Préservation de l'intégrité du Trésor et des comptes du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Émission des paiements conformément aux normes. Objectif : 99,9 % 	FCB	FCB	FCB
Exécution efficace des fonctions essentielles à la santé et à la sécurité financières du public canadien.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorisation quotidienne donnée à la Banque du Canada pour toutes les sorties de fonds du Trésor, conformément au calendrier. Objectif : 95 % du temps ▪ Préparation rapide de l'État mensuel des opérations financières. Objectif : dans une moyenne annuelle de 25 jours ouvrables suivant la fin du mois ▪ Préparation rapide des comptes publics. Objectif : conformément au calendrier établi ▪ Rapprochement des paiements – dans les 24 heures suivant la réception. Objectif : 95 % du temps ▪ Rapprochement des dépôts avec les crédits du Receveur général. 	FCB	FCB	FCB



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
	Objectif : dans les deux jours ouvrables suivants, 95 % du temps			
Établissement d'une unité de reprise en cas de sinistre assurant la reprise des activités sans incidence majeure sur la santé et la sécurité financières du grand public.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2004-2005 – Unité de reprise en cas de sinistre opérationnelle Objectif : 2004-2005	1 872,2	2 029,2	2 002,8
Mise en œuvre de l'imagerie des chèques pour augmenter la capacité de rapprocher les chèques et pour fournir plus d'options de paiement en direct au public canadien et aux ministères.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les résultats suivants d'ici 2006-2007 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ plus grande efficacité dans le rapprochement des paiements; ▪ accès du public à des mécanismes de paiement commerciaux en direct offerts aux consommateurs, et paiements de plus grande valeur au gouvernement. 	FCB	FCB	FCB
Réduction des coûts de l'émission des paiements grâce aux gains d'efficacité réalisés à l'échelle du gouvernement (paiements électroniques utilisés plus fréquemment, impression des mandats d'assurance-emploi).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre de paiements électroniques durant l'année en cours et les années subséquentes. Objectif : 2004-2005 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de décision quant à la méthode la plus rentable d'émettre les mandats d'assurance-emploi. Objectif : 2004-2005 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de tout changement requis. Objectif : 2006-2007	FCB	FCB	FCB
Amélioration de l'établissement de rapports mensuels au SCT pour le SIGD après l'approbation du financement par le SCT en 2004-2005.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entamer l'élaboration du Système central de gestion des rapports financiers (SCGRF). Objectif : 2004-2005 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer l'élaboration du SCGRF. Objectif : 2005-2006 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Extraction, en temps opportun, de la base de données pour le SCT afin de répondre à l'accroissement des demandes d'information. Objectif : 2006-2007	FCB	FCB	FCB
TOTAL		1 872,2	2 029,2	2 002,8

FCB : Financé dans le cadre du budget



Rémunération de la fonction publique

Objectif

Offrir des services liés à la gestion de la paye, des avantages sociaux et des régimes de pension à la fonction publique du Canada.

Aperçu du secteur d'activité

Le secteur de la Rémunération de la fonction publique offre des services efficaces liés à la paye et aux avantages sociaux aux employés de la fonction publique et aux membres de la Gendarmerie royale du Canada; il offre aussi des services de pension aux membres de la fonction publique et des Forces canadiennes,

Faits importants

- Nous sommes le plus grand administrateur de payes et de pensions au Canada.
- Nous gérons 292 000 comptes de paye et 322 000 comptes de pensions.
- Nous établissons environ 13 millions de paiements pour la paye et la pension par année.

aux magistrats fédéraux et aux députés qui ont pris leur retraite. Nous aidons nos ministères et organismes collègues à réaliser leurs objectifs grâce à de meilleurs services de rémunération et à une plus grande intégration de notre système central de paye à leurs systèmes des ressources humaines.

RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Crédits de fonctionnement et crédits législatifs				
Dépenses brutes	73,4	60,0	58,8	58,0
Moins : Recettes disponibles	42,8	30,8	30,7	30,7
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	30,6	29,2	28,2	27,3
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ETP)	800	800	798	798
Environ 49 % du pouvoir total de dépenser du secteur d'activité, pour les trois prochaines années de planification, découle des ressources que le Parlement a affectées à TPSGC (notamment le total du secteur d'activité), et 51 % provient du Compte de pension de retraite de la fonction publique et de la Caisse de retraite de la fonction publique.				

Plans et défis

Le fait que nous ayons traité les paiements avec exactitude et dans les délais impartis, et que nous ayons réalisé dans le respect des délais et des budgets établis des initiatives importantes, en plus de mettre en œuvre des politiques et des conventions collectives, vient contribuer à notre réputation de solide régisseur des ressources publiques. Cependant, nous devons évoluer dans un contexte exigeant. La croissance de la fonction publique, depuis 1997-1998, a entraîné une augmentation des comptes de paye de 21 % sans qu'il y ait en même temps une hausse des ressources disponibles pour gérer ces comptes. L'augmentation des coûts des technologies a

aussi des répercussions sur le coût des activités relatives à la rémunération. Bien que nous soyons en mesure de donner suite aux modifications législatives et aux changements découlant des conventions collectives, nous ne pouvons pas réaliser les investissements nécessaires pour satisfaire aux besoins croissants des ministères et des organismes.

La croissance de la fonction publique et l'initiative Gouvernement en direct ont suscité de plus grandes attentes de la part des clients, surtout en ce qui concerne l'accès à une plus vaste gamme de services au moyen de la technologie et de processus administratifs



modernes. Des progrès appréciables ont été réalisés dans le cadre du développement de services Web à l'intention des employés, dans un contexte de libre-service. La mise en œuvre des applications Web relatives aux prestations de retraite s'est avérée fructueuse, comme le prouvent les 90 000 visites que les employés font chaque mois sur ces sites. Le site Web du Secteur des pensions de retraite, du regroupement des pensions et des services à la clientèle reçoit plus de 100 000 visites par mois de la part des pensionnés. Comme il est indiqué dans le Rapport sur le rendement de TPSGC pour 2002-2003, les résultats de deux sondages ont révélé que les employés étaient très satisfaits des initiatives de gestion des pensions sur le Web, tout comme les ministères et organismes collègues au sujet du rendement de nos services. Toutefois, les résultats du deuxième sondage ont permis de constater qu'il faudrait améliorer la prestation de conseils à leurs employés chargés de la paye et des avantages sociaux.

Les défis que devra relever la Rémunération de la fonction publique ont trait notamment à ce qui suit :

Systèmes périmés et technologie vieillissante – Les systèmes de rémunération et les processus opérationnels doivent être renouvelés pour que TPSGC continue de fournir des services de qualité concernant l'administration de la rémunération et pour permettre une prestation de services plus souple et plus fonctionnelle. La stabilité du Système de paye régional, mis en place il y a 30 ans, a été affaiblie en raison d'une technologie vieillissante et à la suite d'années de modifications et de corrections qui ont dû être apportées afin de refléter les diverses exigences relatives aux lois et aux conventions collectives. Pour les systèmes de pension, on doit composer avec des problèmes et des restrictions semblables.

On relèvera ces défis à l'aide de deux initiatives :

- Le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions du gouvernement du Canada (– voir l'annexe B), nous permettra de disposer d'une infrastructure moderne

d'administration des pensions, grâce au remplacement des systèmes actuels par une solution fondée sur des produits commerciaux et à la transformation des processus opérationnels.

- Le Projet de modernisation des services et des systèmes de paye, qu'on doit soumettre au Conseil du Trésor pour approbation, prévoit le remplacement de la technologie vieillissante et la mise en place de pratiques exemplaires concernant la prestation des services et les processus opérationnels nécessaires pour répondre à des besoins de plus en plus complexes.

Entre-temps, nous veillerons au traitement exact et rapide des prestations des avantages sociaux et des paiements en apportant des améliorations qui prolongeront la durée de vie du Système régional de paye.

Nouvelles réalités – Afin de veiller à ce que notre orientation corresponde à celle du programme du Ministère concernant les systèmes et les services partagés, nous participons activement à l'examen de la gestion des dépenses des Services administratifs ministériels partagés.

Conservation et renouvellement du personnel compétent – Pour assurer la réalisation de nos activités, nous comptons sur un effectif qui a une excellente connaissance et une grande expérience du domaine, mais la plupart de ces personnes doivent prendre leur retraite dans les trois à cinq prochaines années. Pour relever ce défi, nous avons mis sur pied un programme d'apprentissage visant à recruter de nouveaux employés, à former et à encadrer ces derniers ainsi que les employés actuels au moyen d'un programme d'avancement professionnel progressif. Le programme de recrutement à l'externe ciblera principalement les candidats des minorités visibles. Le succès de ce programme de renouvellement est essentiel car nous voulons pouvoir compter, aujourd'hui comme demain, sur des experts compétents en rémunération.



Accroissement des attentes des clients – Pour répondre aux attentes accrues des clients, nous travaillons ensemble à améliorer la prestation des services dans un contexte de collaboration avec les autres ministères. Par exemple, nous collaborons avec des ministères et des organismes de la région de la capitale nationale à un projet visant à offrir aux employés des tarifs réduits sur les laissez-passer pour les transports en commun au moyen de retenues salariales. Cette initiative écologique a pour but d'encourager les gens à utiliser les transports en commun. Nous travaillons également avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) à la création d'un nouveau système de paye dans son infrastructure de finances et de ressources humaines, qui pourra répondre à ses besoins uniques.

Risques relatifs aux questions juridiques et aux questions de conformité – Afin d'assurer l'intégrité dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous veillerons régulièrement à ce

Principaux risques

- Panne possible de la technologie vieillissante.
- Problèmes de financement qui ont une incidence sur notre capacité de répondre aux besoins des intervenants.
- Manque d'expérience au chapitre des ressources humaines.
- Environnement changeant.
- Risques relatifs aux questions juridiques et aux questions de conformité.

que nos employés respectent la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Nous préconiserons le respect du Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique en encourageant le dialogue entre les gestionnaires et les employés, et nous

veillerons à ce que tous les employés suivent des séances de formation et de sensibilisation sur l'éthique, et à ce que tous les nouveaux employés suivent obligatoirement une formation sur l'éthique. Dans chaque cas, nous nous guiderons sur le plan d'action en matière d'intégrité du Ministère.

Gestion des risques – Afin d'appuyer l'orientation du Ministère en matière de gestion des risques, nous sommes en train d'élaborer un cadre de gestion intégrée des risques (automne 2004). Ce cadre nous aidera à déterminer et à atténuer les facteurs précis de risque, et à lier ces facteurs à nos processus de planification stratégique et opérationnelle et de prise de décisions.

Normes de service – Le maintien des normes de service est essentiel pour que nos clients soient satisfaits des services que nous leur fournissons. Notre engagement envers les pensionnés consiste à émettre un premier paiement de pension dans les 45 jours suivant la réception de leurs documents de retraite. De plus, nous nous efforcerons de maintenir des normes de service de 95 % pour le traitement de la paye et les interventions liées aux prestations de retraite dans les délais publiés pour divers types de transactions. Afin de fournir des services à valeur ajoutée aux clients, aux intervenants, aux employés et aux pensionnés, nous développons des services Web grâce auxquels on peut accéder à l'information en tout temps. La plupart de ces applications Web sont prêtes à fonctionner, mais on attend la mise en place d'une infrastructure protégée pangouvernementale. Cette infrastructure devrait être à la disposition des ministères et des organismes d'ici l'automne 2004.



Résultats stratégiques

Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Services de paye Distribution rapide des talons de chèque de paye et des annexes de documents au chèque de paye au public cible	<ul style="list-style-type: none"> Communications distribuées conformément aux exigences du parrain 	102,1	À déterminer	À déterminer
Services de pension Prestation rapide et exacte des services de pension aux Forces canadiennes	<ul style="list-style-type: none"> % satisfait des normes de service publiées Objectif : 96 % des paiements initiaux en 30 jours ou moins Évaluation des niveaux et de l'importance des plaintes 	2 369	À déterminer	À déterminer
TOTAL		2 471,1	À déterminer	À déterminer

Résultat stratégique n° 2 : Saine gestion

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Services de paye Services de paye et d'assurances rapides et exacts pour les employés de la fonction publique Traitement des interventions liées à la paye et aux pensions Application des dispositions des conventions collectives et des autres changements apportés aux politiques	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'incidents opérationnels Délai de réponse du système de 0,5 seconde ou moins Respect de la norme publiée en matière de niveaux de service dans 95 % du temps 100 % des dispositions des conventions collectives et des autres changements apportés aux politiques appliqués dans les délais établis – habituellement 90 jours 	20 340	À déterminer	À déterminer
Libre-service sur le Web pour les employés	<ul style="list-style-type: none"> Application au quatrième trimestre – talons de chèque de paye électroniques, retenues salariales volontaires et calculs de la paye (selon la disponibilité de l'ICP) 	FCB	FCB	FCB
Nouveau modèle de prestation des services de paye pour l'Agence du revenu du Canada (ARC)	<ul style="list-style-type: none"> Approbation du cadre de responsabilisation Objectif : deuxième trimestre – 2004-2005 Changements apportés au système Objectif : quatrième trimestre – 2005-2006 	Coûts recouverts de l'ARC	Coûts recouverts de l'ARC	
Modernisation des systèmes de paye et des processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement des études relatives aux autres choix possibles Objectif : premier trimestre – 2005-2006 Approbation du CT Objectif : troisième trimestre – 2005-2006 	À déterminer	À déterminer	



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Services de pension Gestion efficace des comptes clients pour les rentiers et les cotisants	<ul style="list-style-type: none"> Respect des normes de service dans les délais établis 	24 639	25 206	24 941
Appui et orientation stratégiques et techniques, y compris : <ul style="list-style-type: none"> interprétation de politiques conseils et formation aux conseillers en rémunération des ministères développement et maintenance de systèmes informatiques traitement à l'aide de systèmes sécuritaires et efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des normes de service dans les délais établis Traitement effectué sans incidents opérationnels 	8 425,6	À déterminer	À déterminer
Assurer l'intégrité des processus de comptabilisation et de transfert des cotisations de retraite à l'Office d'investissement des régimes de pensions, et du processus de comptabilisation des frais administratifs de TPSGC imputés aux fonds de pension.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport positif du Bureau du vérificateur général 	400	400	400
Centralisation de l'administration des services de pension des cotisants à Shédiac (Nouveau-Brunswick), services actuellement fournis par des ministères homologues	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer la <i>Loi sur le partage des prestations de retraite</i> et l'Accord de transfert des pensions, et offrir à plus d'employés les séminaires de préparation à la retraite. Objectif : 2004-2005 Terminer le plan de mise en œuvre stratégique, l'analyse de rentabilisation et la présentation au CT. Objectif : 2005-2006 	2 177,9	828	-
Correction des données sur le service de traitement des pensions, des salaires et des cotisations pour permettre une plus grande efficacité des outils automatisés (systèmes de pensions et de libre-service sur le Web)	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement de la première phase du projet d'intégrité des données Objectif : 2006-2007 	3 141	3 988	4 153



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Mise en place de l'application libre-service sur le Web pour les cotisants et les pensionnés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accéder, par le Web, à l'état récapitulatif des avantages sociaux de l'employé et au calculateur de prestations de retraite amélioré. ▪ Possibilité, pour les pensionnés, de partager de l'information personnelle sur le Web. <p>Objectif : 2005-2006</p>	2 756,3	-	-
TOTAL		61 879,8	30 422	29 494

FCB : Financé dans le cadre du budget



Conseils et Vérification Canada

Objectif

Contribuer, de façon importante, grâce au travail de nos employés et aux services que nous offrons, à l'amélioration de la gestion et des opérations du secteur public, au Canada et à l'étranger, et harmoniser les coûts de fonctionnement avec les recettes découlant de la facturation des services offerts aux clients. Cet objectif vient directement appuyer les résultats stratégiques ministériels relatifs aux Services de qualité.

Aperçu du secteur d'activité

Conseils et Vérification Canada (CVC) offre, à titre optionnel et moyennant des honoraires, des services de conseils et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada et, sur demande, à des gouvernements étrangers et à des organismes internationaux.

Ces services permettent à nos clients de mieux servir leur public cible, grâce aux améliorations apportées à la gestion, aux opérations et à l'administration du secteur public, tout en répondant aux priorités et aux besoins du

Faits importants

- Nous offrons, à titre optionnel et moyennant des honoraires, des services de certification, de comptabilité, de vérification, de conseils, ainsi que des services internationaux.
- Nous appuyons les ministères et organismes gouvernementaux dans la promotion de l'efficacité et de l'efficience de la gestion du secteur public.
- Nous permettons à plus de 5 000 petites et moyennes entreprises d'avoir accès aux marchés publics.

gouvernement.

Les services de CVC se concentrent sur l'excellence du service à la clientèle, la diffusion de l'expertise du secteur public, ainsi que sur les domaines ayant une incidence particulière pour le gouvernement fédéral.

CVC adapte ses services aux besoins des cadres de la fonction publique et aux priorités du gouvernement. Il fournit également des services en collaboration avec le secteur privé, par le biais de la sous-traitance.

CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
FONDS RENEUVELABLE DE CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA				
Dépenses brutes	98,6	98,9	98,9	98,9
Moins : Recettes disponibles	99,5	100,0	100,0	100,0
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	(0,9)	(1,1)	(1,1)	(1,1)
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ETP)	372	400	400	400
La majorité des recettes du secteur d'activité découle des services offerts aux autres ministères et organismes. Du total des recettes disponibles de 100 millions de dollars, environ 12 millions de dollars représentent les services que CVC a fournis à TPSGC. On prévoit un surplus de 1,1 million de dollars, ce qui représente la différence entre le coût des services fournis et les recettes générées.				

Plans et défis

CVC a établi les objectifs stratégiques suivants :

- participer à l'amélioration de la gestion et des opérations du secteur public;
- collaborer avec les organismes centraux et d'autres organisations du gouvernement en



- vue d'appuyer les besoins et les priorités du gouvernement;
- faciliter l'accès aux marchés publics des services de conseils et de vérification, en ciblant plus particulièrement les petites et moyennes entreprises;
 - assurer la viabilité à long terme de l'organisme en étant autosuffisant et en maintenant un effectif bien informé.

On atteindra ces objectifs stratégiques en adoptant les stratégies suivantes :

Fournir des services professionnels de haute qualité à nos clients – CVC se fait un point d'honneur d'exécuter du travail de qualité. Ce n'est que par la prestation de services professionnels de la meilleure qualité possible que nous pouvons atteindre notre but ultime d'améliorer la gestion et les opérations du secteur public, et, en définitive, assurer notre viabilité financière à long terme. Pour ce faire, CVC portera principalement son attention sur les points indiqués ci-dessous, au cours de 2004-2005 :

- mettre à jour la stratégie d'échange des connaissances externes;
- créer une organisation qui sera reconnue pour son code d'éthique et ses règles de conduite professionnelle solides;
- connaître les questions émergentes relatives au programme de la fonction publique et continuer d'assurer la pertinence des services et des produits offerts;
- assurer la satisfaction des clients;
- maintenir une masse critique de ressources compétentes dans les domaines qui touchent le programme de la fonction publique;
- miser sur les experts-conseils et les vérificateurs internes.

Créer de nouvelles occasions de marchés publics et développer de nouvelles relations – CVC doit suivre l'évolution des besoins de ses clients et s'adapter aux changements qui en découlent. En créant de nouvelles occasions de marchés publics, il sera plus en mesure de répondre à ces besoins. Pour atteindre ces buts, CVC s'efforcera :

- de déployer ses efforts de marketing vers les organisations qui contribuent le plus à sa mission;
- de mettre au point une nouvelle façon d'élaborer des produits ou des services pour réaliser les objectifs du gouvernement;
- de s'engager activement auprès des petites et moyennes entreprises et de la fonction publique;
- de mieux faire connaître ses capacités et de faciliter l'accès à ses services dans l'ensemble de la fonction publique;
- de collaborer étroitement avec TPSGC.

Moderniser l'environnement professionnel en utilisant à meilleur escient les technologies et en favorisant le partage des connaissances entre les professionnels – La modernisation de l'environnement professionnel peut accroître l'efficacité de l'organisation. En créant un climat qui favorise l'échange d'information et des connaissances et qui permet à tous les employés de CVC d'accéder à une technologie adéquate, CVC peut améliorer ses résultats prévus. Pour ce faire, au cours de l'exercice 2004-2005, CVC s'efforcera :

- de renforcer son approche en matière de gestion de l'information;
- de veiller à la sécurité et à la fiabilité des systèmes;
- de créer un environnement qui fait la promotion de normes rigoureuses en matière d'éthique et de conduite professionnelle, et qui incite le personnel à les adopter;
- de promouvoir une culture d'entreprise qui favorise l'utilisation des deux langues officielles par les employés.

Améliorer les habiletés et les compétences, et motiver l'effectif – CVC reconnaît que sa capacité de fournir des services pertinents de haute qualité dépend en grande partie du dynamisme et du bien-être de son effectif. Pour cette raison, au cours de l'exercice 2004-2005, CVC a l'intention de maintenir un effectif compétent et motivé en se concentrant sur les éléments suivants :



- l'assurance d'une saine gestion de ses ressources humaines;
- l'amélioration de son programme de perfectionnement professionnel.

Promouvoir la fonction de contrôleur dans l'ensemble de l'organisation, et veiller à ce que les activités de CVC soient gérées de façon à ce que toute l'importance soit accordée à la réalisation d'économies, à l'efficacité et à l'atteinte des objectifs financiers. Pour réaliser ces objectifs au cours de l'exercice, CVC veillera à :

- s'assurer du caractère sain des processus d'approvisionnement;
- appliquer le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG);
- assurer l'utilisation de pratiques de saine gestion dans le cadre de la planification et des activités;
- répondre de façon rapide et dynamique aux recommandations découlant des vérifications externes;
- instaurer un régime de solide gestion financière;
- surveiller de près les résultats financiers, et à prendre les mesures correctives qui s'imposent;
- veiller à l'achèvement de la réorganisation de CVC.

Les domaines suivants comportent des risques importants pour CVC. Notre façon de gérer ces risques est également indiquée.

Principaux risques

- Incapacité de contribuer au programme du gouvernement (les services ne demeurent pas pertinents).
- Viabilité financière à long terme non maintenue.
- Incapacité de respecter notre mandat en raison de notre difficulté d'attirer et de retenir des professionnels hautement qualifiés.
- Perte de notre crédibilité et de la confiance du public en raison des pratiques opérationnelles compromises de CVC ou d'information financière non préservée.

CVC doit constamment relever les défis relatifs à l'atteinte de l'objectif de son mandat, qui consiste à contribuer à l'amélioration de la gestion et des activités du secteur public et, par le fait même, à assurer sa viabilité financière à long terme. Pour atténuer ces risques, pendant l'exercice de 2004-2005, CVC doit :

- élaborer de nouvelles occasions d'affaires afin de veiller à ce que ses services demeurent pertinents pour les cadres du secteur public;
- continuer de se concentrer sur la prestation de services d'excellente qualité aux ministères, aux agences et aux autres organisations;
- continuer d'améliorer le processus relatif au sondage sur la satisfaction de la clientèle, afin de mieux mesurer son apport;
- donner suite aux résultats de son Étude de tarification et de positionnement pour mieux répondre aux besoins en constante évolution de ses clients;
- resserrer les liens avec les organismes centraux, notamment le SCT, pour s'assurer d'être à l'avant-garde des nouvelles priorités et initiatives gouvernementales.

Un autre risque est lié au recrutement et au maintien en poste de professionnels hautement qualifiés. Pour atténuer les risques associés à ce défi au cours de 2004-2005, CVC veillera à :

- recruter des employés en fonction des futurs besoins des clients;
- assurer la satisfaction des employés par le biais d'un environnement favorisant les communications ouvertes;
- appuyer les activités de formation et le perfectionnement professionnel dans l'organisation;
- réaliser des investissements stratégiques en matière de ressources humaines;
- dresser un plan relatif aux ressources humaines pour CVC;
- élaborer un programme de perfectionnement professionnel pour ses vérificateurs et continuer de promouvoir le programme de perfectionnement professionnel pour ses conseillers;
- assurer la planification de la relève;



- accorder régulièrement des possibilités d'avancement.

Le dernier risque est lié au maintien de notre crédibilité et de la confiance en ce qui a trait à nos pratiques opérationnelles et à une information financière appropriée. À cette fin, on continuera de suivre les stratégies suivantes de réduction des risques en 2004-2005 :

- faire preuve de prudence dans la planification financière et l'établissement du budget;
- surveiller de près les résultats financiers et adopter les mesures qui s'imposent pour

élaborer un processus mensuel de prévisions plus précises;

- répondre de façon rapide et dynamique aux recommandations découlant des vérifications externes;
- promouvoir la fonction de contrôleur moderne dans l'ensemble de l'organisation, et veiller à ce que les activités de CVC soient gérées de façon à ce que toute l'importance soit accordée à la réalisation d'économies, à l'efficacité et à l'atteinte des objectifs financiers;
- mettre sur pied un conseil de surveillance au sein du comité de direction de l'organisation.

Résultats stratégiques

Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Contribution à l'amélioration de la gestion et des activités du secteur public	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaction des clients 	FCB	FCB	FCB
Services professionnels et de haute qualité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volume d'activités donné en sous-traitance aux petites et moyennes entreprises 	FCB	FCB	FCB
Prestation rentable des services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Excédent net 	FCB	FCB	FCB
Effectif durable et bien informé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renouvellement de l'effectif ▪ Appui des priorités du gouvernement 	Étant donné que CVC assure la prestation de ses activités moyennant des honoraires, toutes les ressources connexes découlent de ses propres recettes. CVC doit recouvrer tous les coûts opérationnels (y compris les coûts susmentionnés). Pour cette raison, les contribuables ne paient pas pour ces coûts.		
TOTAL		FCB	FCB	FCB

FCB : Financé dans le cadre du budget



Bureau de la traduction

Objectif

Aider le gouvernement du Canada à fournir des services à la population canadienne et à communiquer avec cette dernière dans les deux langues officielles et dans plus de cent autres langues, et contribuer à la mise en œuvre des politiques et des programmes du gouvernement en matière de bilinguisme et de multiculturalisme. Aider également à préserver et à accroître les ressources en matière de services linguistiques, lesquels déterminent la capacité du Canada de fonctionner comme un pays bilingue, de maintenir des relations internationales et de prospérer sur les marchés d'exportation.

Aperçu du secteur d'activité

Le Bureau de la traduction joue un rôle prépondérant : il aide le gouvernement à respecter ses engagements en matière de langues

Faits importants

- Le Bureau de la traduction est l'autorité en matière de langue et de normalisation terminologique au sein de la fonction publique fédérale.
- La banque linguistique et terminologique TERMIUM® contient plus de 3,5 millions de termes; elle est consultée plus de 600 millions de fois chaque année.
- Le Bureau permet à quelque 2000 petites et moyennes entreprises offrant des services linguistiques d'avoir accès aux marchés gouvernementaux.

officielles en fournissant des services de traduction, d'interprétation, de terminologie et d'infolangagerie au Parlement, aux tribunaux, aux ministères et aux organismes, et en normalisant la terminologie au sein du gouvernement fédéral.

BUREAU DE LA TRADUCTION				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Crédits de fonctionnement et crédits législatifs				
Dépenses brutes ^(Note 1)	50,8	49,0	49,0	49,0
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-
Dépenses nettes	50,8	49,0	49,0	49,0
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction				
Dépenses brutes ^(Note 1)	231,9	228,0	236,4	243,4
Moins : Recettes disponibles ^(Note 1)	189,2	228,0	236,4	243,4
Ressources nettes (fournies) utilisées	42,8	-	-	-
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	93,6	49,0	49,0	49,0
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ETP)	1 708	1 734	1 660	1 559
<p>Grâce au Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, ce dernier fournit des services au Parlement et recouvre les recettes à partir de son propre crédit de fonctionnement. Par conséquent, les dépenses brutes ainsi que les recettes disponibles du Fonds renouvelable incluent les 49 millions de dollars inscrits comme dépense brute sous le crédit de fonctionnement du Bureau.</p> <p>Le pouvoir de dépenser du secteur d'activité provient en grande partie de services rendus à d'autres ministères et organismes, lesquels génèrent des recettes de 151 millions de dollars. La différence entre la prévision des dépenses pour 2003-2004 et les dépenses prévues pour 2004-2005 est principalement attribuable au fait que le Bureau a reçu l'autorisation d'utiliser 13,3 millions de dollars afin de financer le déménagement de certains bureaux à l'immeuble Crémazie (Gatineau) et les travaux d'aménagement connexes, ainsi que 28,3 millions de dollars, somme qui a servi à financer le règlement sur l'équité salariale intervenu avec les employés du groupe des traducteurs.</p>				

Le Bureau ajoute de la valeur à l'infrastructure de prestation de services du gouvernement en

veillant à préserver une masse critique de professionnels qualifiés, employés et



fournisseurs, dont le gouvernement a besoin pour bien fonctionner, pour respecter ses obligations en matière de langues officielles et pour promouvoir le bilinguisme et le multiculturalisme qui caractérisent l'identité canadienne. Le Bureau de la traduction contribue en outre à la stabilité et à l'essor de l'industrie langagière du Canada. Pour ce faire, il collabore avec des partenaires fédéraux et avec l'industrie afin de maintenir le statut de pays bilingue du Canada et de donner aux entreprises canadiennes une plus grande visibilité sur les marchés d'exportation ainsi qu'un meilleur accès à ces derniers. Le Bureau de la traduction offre aussi ses services dans plus de 100 langues afin d'appuyer le Canada dans les relations internationales qu'il entretient.

Le Bureau est un organisme de service spécial qui gère ses finances au moyen d'un fonds renouvelable. Environ 74 % du pouvoir de dépenser du Bureau (c.-à-d. les recettes disponibles) est tiré de services rendus à d'autres ministères et organismes selon le principe du recouvrement des coûts. Le reste provient d'un crédit parlementaire accordé pour la normalisation de la terminologie et la prestation de services au Parlement.

Plans et défis

Le Bureau de la traduction continuera à maintenir son équilibre budgétaire au cours de la période de planification. Parallèlement, il investira dans son infrastructure de la technologie, son système de gestion de l'information et ses outils technologiques destinés aux traducteurs, afin de fonctionner avec une efficacité et une efficience accrues.

Assurer un service offrant le meilleur rapport qualité-prix – Une des priorités permanentes du Bureau est de respecter le mandat prescrit par la loi. Au cours des trois prochaines années, le Bureau devra affronter de nouveaux défis. En effet, il s'attend à une fluctuation de la demande en raison des activités du gouvernement et des initiatives de modernisation, à un ralentissement de la croissance des recettes et à la diversification

rapide des besoins des clients dans un contexte de contraintes financières soutenues.

Le Bureau devra absolument harmoniser ses coûts et ses sources de revenus et gagner en efficacité tout en offrant un meilleur rapport qualité-prix à ses clients grâce à la technologie et à des solutions personnalisées. Afin de continuer à jouer un rôle de leader et de conserver la masse critique de professionnels qualifiés nécessaire pour appuyer les activités du Parlement et du gouvernement, le Bureau devra accorder la plus grande importance à la préservation de son statut d'employeur unique de traducteurs. En outre, il sera tout aussi important que le Bureau accroisse et gère sa capacité professionnelle et sa capacité de gestion afin de répondre aux besoins des clients, surtout dans des domaines importants comme l'interprétation et les services offerts au Parlement.

Afin de remplir son mandat, de respecter ses priorités et d'atteindre ses principaux objectifs, le Bureau doit miser sur une gestion saine et conforme à l'éthique. Au cours des trois prochaines années, il mettra en œuvre un cadre intégré de planification, de gestion et d'établissement de rapports, il renforcera son système de contrôle des marchés, il continuera à collaborer avec le Ministère à la mise en place du Plan d'intégrité en dix points et il consolidera une culture fondée sur l'éthique et les valeurs au moyen de différentes initiatives. Le Bureau renforcera également sa capacité professionnelle et sa capacité de gestion au moyen de l'apprentissage continu et de la création d'un programme de préqualification à l'intention des gestionnaires.

Maintenir la capacité d'assurer une prestation efficace de services de normalisation terminologique – En normalisant la terminologie, le Bureau de la traduction contribue au maintien d'une qualité homogène dans les communications au sein de la fonction publique et, surtout, dans les communications entre le gouvernement et la population canadienne. Afin de préserver la qualité et



l'efficacité des communications gouvernementales, le Bureau doit conserver sa capacité de gérer efficacement la fonction de terminologie au moyen d'une meilleure coordination des activités terminologiques entre les ministères. Le Bureau doit également innover s'il veut offrir plus d'avantages au gouvernement et à la population canadienne.

En s'appuyant sur ses compétences internes largement reconnues dans les collectivités langagières à l'échelle nationale et internationale, et en renforçant son partenariat avec les autres organisations fédérales, provinciales et territoriales à l'aide de comités de normalisation terminologique, le Bureau a l'intention de continuer à enrichir le contenu de Termium®, la banque de terminologie du gouvernement canadien, et de mettre à jour régulièrement ses autres outils linguistiques. Le Bureau a également l'intention d'accroître la visibilité et le leadership du Canada en matière de terminologie dans des forums internationaux. De plus, le Bureau innovera en lançant une nouvelle version de Termium®, qui réservera une place spéciale à la terminologie propre aux différents ministères et qui contribuera ainsi de façon accrue à l'homogénéité et à la qualité de la langue dans les communications gouvernementales.

Miser sur les compétences uniques du Bureau –
Dans son Plan d'action pour les langues officielles (<http://www.pco-bcp.gc.ca/aia/default.asp?Language=F&page=actionplan>) de mars 2003, le gouvernement a souligné l'importance du rôle social et économique que jouent les langagiers, et il a annoncé plusieurs initiatives visant à assurer la viabilité à long terme de l'industrie canadienne de la traduction. La sécurité de l'approvisionnement en services de traduction est menacée parce que l'industrie est très fragmentée et qu'elle manque de capital, et parce qu'il y a un écart considérable entre l'offre et la demande en raison du vieillissement des professionnels de la langue et d'une diminution de l'effectif universitaire.

Le Bureau de la traduction a été le principal architecte de l'infrastructure de l'industrie de la traduction, qui devait permettre au

Principaux risques

- Capacité d'appuyer les initiatives de modernisation du Parlement et la demande accrue de services de traduction et d'interprétation et de s'y adapter.
- Viabilité financière à long terme.
- Effritement des affaires en raison de règles du jeu inéquitables et érosion du mandat de terminologie en raison des chevauchements.
- Sécurité de l'approvisionnement en services de traduction.

gouvernement de fonctionner dans les deux langues officielles. L'industrie canadienne de la traduction constitue un partenaire essentiel grâce auquel le Bureau peut répondre aux besoins du Parlement et des organisations fédérales. Au moment où le gouvernement du Canada fait progresser son programme social et économique, il est essentiel de rétablir la capacité de l'industrie canadienne de la traduction et de veiller à ce qu'elle puisse satisfaire aussi bien aux besoins internes du gouvernement qu'aux priorités stratégiques du Canada.

Le Bureau a l'intention de miser sur ses compétences uniques afin de garantir une sécurité d'approvisionnement en services de traduction, soutenant ainsi la mise en œuvre du *Plan d'action pour les langues officielles* et le programme du gouvernement. En s'associant avec l'industrie, le Bureau travaillera sur trois fronts : le rétablissement de la capacité en matière de ressources humaines, la restructuration de l'industrie et le développement de technologies langagières. Le Bureau entamera des discussions avec des partenaires clés de l'industrie afin de mettre en place une infrastructure de formation commune et d'offrir des programmes de perfectionnement professionnel, qui bénéficieront à tous les membres de l'industrie. Le Bureau utilisera son pouvoir d'achat pour encourager la création d'entreprises de traduction viables sur le plan financier et de plus grande taille.



De plus, le Bureau collaborera activement aux travaux du nouveau Centre de recherche en technologies langagières (<http://www.ltrc-crtl.ca/index.htm>) en participant à l'élaboration de nouveaux outils destinés à favoriser la gestion des connaissances et la recherche d'information dans les deux langues officielles dans Internet.

Finalement, le Bureau continuera de contribuer de manière proactive à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et de programmes gouvernementaux dans des domaines où son expérience et ses compétences seront à la fois utiles et pertinentes.



Résultats stratégiques

Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Prestation d'un service offrant le meilleur rapport qualité-prix au Parlement, aux tribunaux et aux autres organisations gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % des sessions de la Chambre des communes et de ses comités bénéficiant des services Objectif : 100 % (objectif permanent) ▪ Nombre de conférences, de missions et de délégations (objectif permanent) 	FCB	FCB	FCB
Préservation de la viabilité financière du Bureau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteinte des objectifs financiers en ce qui concerne les recettes et les dépenses Objectif : voir tableau financier (objectif permanent) 	FCB	FCB	FCB
Satisfaction des clients à l'égard des services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de satisfaction des clients Objectif : 85 % (objectif permanent) 	FCB	FCB	FCB
TOTAL		172 980	203 242	209 378

Résultat stratégique n° 2 : Saine gestion

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Maintien de la capacité du Parlement de fonctionner dans les deux langues officielles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre du plan La Relève pour les services parlementaires Objectif : 2004 ▪ Perfectionnement accéléré des interprètes Objectif : nombre de diplômés deux fois plus élevé (2005) ▪ Taux de réponse aux demandes de services d'interprétation du Parlement Objectif : 100% 	FCB	FCB	FCB
Maintien de la capacité de gérer efficacement la fonction de traduction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approbation du statut d'employeur unique par le Conseil du Trésor Objectif : 2004 ▪ Mise en œuvre du nouveau cadre de planification, de gestion et d'établissement de rapports Objectif : 2005 ▪ Mise en place de services consultatifs en matière de gestion des services de traduction Objectif : 2005 ▪ Mise en place du programme de préqualification des gestionnaires Objectif : 2006 	FCB	FCB	FCB
Contribution au maintien d'une qualité homogène dans les communications au sein de la fonction publique et dans les communications produites par le gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour régulière des outils linguistiques (objectif permanent) ▪ Nombre de visites sur les sites de terminologie du Bureau (objectif permanent) 	FCB	FCB	FCB



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Renforcement du rôle de chef de file et augmentation de la visibilité du Canada dans le domaine de la terminologie à l'échelle internationale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à des comités de normalisation de la terminologie à l'échelle fédérale et nationale et à des forums internationaux (objectif permanent) 	FCB	FCB	FCB
Maintien d'une gestion saine et conforme à l'éthique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du programme de suivi des marchés Objectif : suivi de 100 % des marchés (2004) ▪ Mise en œuvre d'un programme d'éthique Objectif : 2005 	FCB	FCB	FCB
Renforcement de l'industrie canadienne de la langue	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volume des marchés de 200 000 \$ ou plus Objectif : 20 % de la valeur totale des marchés d'ici mars 2005; 35 % d'ici mars 2006; 50 % d'ici mars 2007 ▪ Mise en commun des programmes de formation et de perfectionnement avec les universités, l'industrie et les associations professionnelles Objectif : partenariats négociés avec les grandes universités et associations (2007) 	FCB	FCB	FCB
TOTAL		32 350	33 159	33 988

FCB : Financé dans le cadre du budget



Services d'information du gouvernement

Objectif

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des voies d'accès multiples à l'information sur les programmes et les services du gouvernement du Canada (GC) et coordonner les communications du GC.

Aperçu du secteur d'activité

Créée le 1^{er} avril 2004 à la suite des changements annoncés par le premier ministre le 13 décembre 2003, la Direction générale des services d'information du gouvernement (DGSIG) comprend les programmes et les services de l'ancien Communication Canada, qui ont été transférés à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Dans le cadre du démantèlement de Communication Canada, les programmes énumérés ci-dessous ont été intégrés à ceux de TPSGC. Des plans et des stratégies de financement à long terme sont encore en cours d'élaboration.

La DGSIG s'engage à améliorer les activités de communication principales du gouvernement et à assurer la prestation de services communs de grande qualité.

Au moyen d'un guichet unique, de renommée internationale et axé sur les citoyens, la DGSIG offre aux Canadiens et aux Canadiennes un accès au GC grâce à des services de communication comme :

- la ligne sans frais 1 800 O-Canada, le site Web Canada.gc.ca, la Gazette du Canada, le Programme des expositions, les Éditions et Services de dépôt et la Librairie électronique, les droits d'auteur de la Couronne ainsi que Marketing et Publicité, Services du gouvernement.

Faits importants

- Nous jouons un rôle clé en tant que plate-forme centrale pour les communications de l'ensemble du GC.
- Nos voies d'accès et nos services électroniques figurent parmi les mieux cotés du monde entier depuis plusieurs années consécutives.
- Nous répondons chaque année à 1 263 000 demandes de renseignements* grâce à la ligne sans frais 1 800 O-Canada.
- Nous répondons chaque année à 53,2 millions de demandes de page* sur le site Canada.gc.ca et dans les portails du GC.
- Nous répondons chaque année à 15 millions de demandes de page* dans le site Web Publiservice.gc.ca.
- Nous fournissons un compte rendu des délibérations parlementaires dans la Gazette du Canada.

* Données de 2003-2004

La DGSIG donne aux ministères et aux organismes homologues du GC des conseils touchant les communications et la coordination des services de soutien, dans le but d'améliorer la régie, notamment :

- la coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, les licences de suivi électronique des médias et la gestion de projets de communication;
- l'accès à l'information du gouvernement au moyen de Publiservice.gc.ca, un réseau intranet qui aide les fonctionnaires à mieux servir le GC et ses citoyens, et à CommNET, un réseau intranet réservé à l'information, aux besoins en formation et aux intérêts professionnels des communicateurs du GC.



SERVICES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Crédits de fonctionnement et crédits législatifs				
Dépenses brutes	-	93,8	75,5	70,5
Moins : Recettes disponibles	-	21,4	21,4	21,4
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	-	72,5	54,2	49,2
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ETP)	-	401	375	375
<p>Le secteur d'activité des Services gouvernementaux d'information a été créé le 1^{er} avril, 2004 et comprend les programmes qui ont été transférés de l'ancien Communication Canada selon des décrets en conseil approuvés le 16 février 2004.</p> <p>Le pouvoir total de dépenser du secteur d'activité provient des ressources allouées par le Parlement à TPSGC (dépenses nettes pour le secteur d'activité) et des recettes recouvrées pour services rendus à d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'à des organismes externes (recettes disponibles totales du secteur d'activité). La diminution importante des dépenses brutes en 2005-2006 découle du financement du Programme des expositions du GC et de Marketing et Publicité, Services du gouvernement, qui a été approuvé pour 2004-2005 seulement.</p>				

Plans et défis

La DGSIG s'engage à mettre sur pied une organisation bien intégrée au sein de TPSGC.

La DGSIG veillera à ce que ses programmes continuent de bénéficier aux Canadiens et aux Canadiennes en faisant la promotion de la saine gestion des fonds publics, en maintenant l'intégrité et en faisant la promotion des normes de l'industrie et du gouvernement, en réduisant au minimum les risques grâce à la gestion cohérente de ses fonctions dans l'ensemble du GC, en faisant preuve d'une saine gestion et en assurant l'optimisation des ressources pour les Canadiens et les Canadiennes.

Examen et intégration des activités de la DGSIG à TPSGC – La grande priorité à court terme de la DGSIG consiste à achever avec succès l'examen de ses programmes et à terminer son intégration à TPSGC.

Développement de la capacité et partage du savoir-faire – Dans le cadre d'une stratégie à moyen et à long terme, la DGSIG a l'intention de réaliser des gains d'efficacité liés aux communications pour l'ensemble du GC en développant sa capacité, en faisant preuve d'une saine gestion et en partageant son savoir-faire et ses pratiques exemplaires dans de nombreux domaines, comme le marketing, la publicité, la

Principaux engagements

- Nous assurerons une saine gestion pour répondre aux attentes élevées des intervenants concernant l'intégrité et l'optimisation des ressources.
- Nous renforcerons nos pratiques internes pour atteindre une saine gestion des contrats et pour offrir des services de bonne qualité aux intervenants.
- Dans le cadre de l'examen de nos programmes en cours, nous viserons à réaliser des gains d'efficacité et nous travaillerons pour déterminer des économies possibles.
- Nous donnerons aux ministères et au Bureau du Conseil privé des conseils proactifs sur le nouveau plan d'action du GC portant sur la publicité et la recherche sur l'opinion publique.

recherche sur l'opinion publique et les expositions. Pour atteindre ces objectifs, la DGSIG doit :

- déterminer les priorités des clients en ce qui concerne, le besoin de conseils et d'orientation donnés par les spécialistes de la DGSIG sur les communications gouvernementales, l'accès à l'information et l'échange de renseignements;
- mettre en œuvre un plan de communication externe comprenant un volet de consultation pour les clients;



- élaborer une stratégie de gestion des ressources humaines pour recruter et maintenir en poste des employés compétents.

Prestation de services de qualité aux Canadiens et aux Canadiennes et au GC – La DGSIG examinera ses programmes et ses services en vue

Principaux risques

- Capacité de maintenir le niveau de qualité du service le plus élevé possible afin de répondre aux attentes de nos clients et de continuer d'être reconnus comme des experts de notre domaine.
- Capacité de gérer des programmes et des services en fonction d'un calendrier établi.
- Garantir les ressources nécessaires pour fournir le niveau actuel de services tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
- Capacité d'entreprendre de nouveaux projets à valeur ajoutée pour les Canadiens et les Canadiennes.

d'accroître ses gains d'efficacité et de déterminer les économies qui peuvent être

réaffectées aux priorités de la DGSIG. Toutefois, étant consciente du financement requis pour combler les besoins présents et assurer la croissance prévue, la DGSIG trouvera des moyens novateurs de continuer de fournir des services aux Canadiens et aux Canadiennes, comme les voies d'accès et les services électroniques, la Gazette du Canada et le Programme des expositions.

La DGSIG a l'intention de lier l'exécution des programmes à la demande des citoyens en matière d'information pour assurer le respect de l'orientation donnée dans le discours du Trône et les résultats des évaluations des programmes. La DGSIG tiendra un examen pour déterminer la répartition des responsabilités et travaillera en collaboration avec d'autres directions générales de TPSGC, les autres ministères du GC et les organismes centraux pour faire en sorte que le financement soit suffisant afin de respecter les normes en matière de service et de surveiller le rendement comme prévu.

Résultats stratégiques

Résultat stratégique n° 1 : Services de qualité

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000\$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Maintenir et accroître la qualité des activités principales de communication du GC.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir des mesures et des objectifs de rendement pour tous les programmes et services. <p>Objectif : avril 2006</p>	FCB	FCB	FCB
Accroître l'utilisation et l'efficacité des voies d'accès et des services électroniques.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage annuel sur la satisfaction des clients à l'égard du Site du Canada. 	FCB	FCB	FCB
Satisfaction des Canadiens et des Canadiennes concernant les voies d'accès et l'information qu'ils obtiennent du GC.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondage annuel sur la satisfaction des clients et évaluations continues de la Ligne 1 800 O-Canada et du Site du Canada 	FCB	FCB	FCB
Examen de tous les programmes de communication et intégration des activités de la DGSIG à TPSGC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire l'examen des programmes en consultation avec les clients et les intervenants. ▪ Élaborer une stratégie d'intégration de tous les éléments des activités de communication. ▪ Élaborer une stratégie de gestion des ressources humaines. 	FCB	FCB	FCB



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000\$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Accroître la visibilité des institutions du GC pour les rendre plus accessibles au public et accroître leur responsabilisation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats des essais auprès des groupes de consultation ▪ Établir des mesures de base pour évaluer à quel point les ministères et les organismes connaissent, comprennent et observent les politiques et les directives sur le marketing, la publicité, la recherche sur l'opinion publique et les expositions. 	FCB	FCB	FCB
Améliorer la manière dont les Canadiens et les Canadiennes perçoivent la cohérence et l'optimisation des ressources du GC pour les expositions et les campagnes de publicité.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir des objectifs de rendement conformément aux recommandations de la vérificatrice générale (VG) et au plan d'action pour la mise en œuvre. Objectif : avril 2005 ▪ Procéder à une analyse interne des lacunes pour évaluer la connaissance des politiques, des directives et de la procédure relatives aux programmes par les autres ministères et organismes du GC. 	FCB	FCB	FCB
Accroître la coordination des communications dans l'ensemble du gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conformité au nouveau cadre de gestion de la publicité, à la procédure et à la politique de communication du GC ainsi qu'aux recommandations de la VG 	FCB	FCB	FCB
TOTAL		FCB	FCB	FCB

Résultat stratégique n° 2 : Saine gestion

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Faire preuve d'une saine gestion, accroître la transparence et améliorer la reddition de comptes en ce qui a trait aux questions liées à la publicité et à la recherche sur l'opinion publique ainsi qu'à tous les autres programmes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer, d'ici avril 2005, un cadre de gestion et de responsabilisation fondé sur les résultats, des plates-formes de connaissances et des objectifs de rendement pour tous les programmes. 	FCB	FCB	-
TOTAL		FCB	FCB	

FCB : Financé dans le cadre du budget



Soutien opérationnel

Objectif

Promouvoir l'exécution des programmes de manière efficace et rentable au moyen de la prestation de services de soutien portant notamment sur la vérification et l'éthique, la technologie de l'information, les politiques et la planification, les communications, la sécurité, les finances, l'administration, les ressources humaines ainsi que d'autres services connexes.

Aperçu du secteur d'activité

Le secteur d'activité Soutien opérationnel fournit des services de soutien aux autres secteurs d'activité du Ministère. Ces services de soutien façonnent le milieu et fournissent de nombreux outils qui permettent au Ministère de répondre aux besoins et aux attentes en constante évolution des Canadiens et des Canadiennes.

Nous fournissons un soutien au ministre, au sous-ministre, au sous-ministre déléguée, aux sous-ministres adjoints et aux présidents-directeurs généraux dans le cadre de leurs échanges avec le Cabinet, le Parlement, les organismes centraux, les autres ordres de gouvernement et les autres organisations.

Nous gérons les fonctions liées à la Vérification et à l'Éthique au sein de TPSGC afin de fournir de l'information de gestion et de prodiguer des conseils indépendants au sujet des systèmes de rendement des activités et de contrôle de la gestion. Nous offrons un mécanisme d'enquête sur les allégations d'actes fautifs et de production de rapports connexes. Nous dirigeons également l'élaboration du Programme d'éthique ministériel.

Nous établissons des priorités stratégiques et élaborons des outils pour disposer de pratiques de gestion intégrées et saines afin de renforcer un changement culturel, lequel vise l'adoption d'une démarche ministérielle plus solide en ce qui a trait à la planification stratégique et à la modernisation de la gestion.

Faits importants

- Nous appuyons la gestion des dépenses ministérielles qui dépassent 4 G\$ chaque année.
- Nous soutenons la gestion d'un effectif comptant plus de 13 000 personnes.
- Nous menons près de 30 vérifications et évaluations chaque année.
- Nous imprimons plus de 60 millions de chèques et 60 millions d'articles non encaissables par année.
- Nous gérons quelque 18 500 comptes de courrier électronique.

Nous nous engageons à apporter une importante contribution pour que les générations actuelles et futures aient la possibilité de vivre et de se développer dans des milieux sains, naturels ou construits, dans une société vivante, juste et prospère. Nous contribuons à cette vision en veillant à ce que les principes du développement durable soient présents dans tous les aspects de nos activités internes.

Nous sommes les communicateurs du Ministère. Nous informons les Canadiens et les Canadiennes du rôle de TPSGC. Nous entretenons aussi des communications continues avec les parlementaires et les médias pour combler les besoins en information des Canadiens et des Canadiennes.

Nous veillons à ce que les bonnes personnes soient embauchées au moment et à l'endroit opportuns, nous fournissons des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement à tous les employés et nous nous engageons à bâtir un milieu de travail où les employés sont valorisés et respectés. Nous faisons la promotion des pratiques exemplaires dans le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste de l'effectif, nous élaborons des stratégies et nous fournissons des ressources pour appuyer le renouvellement et le changement.

Nous veillons à ce que le milieu de travail soit sécuritaire, et nous nous assurons d'être prêts à agir rapidement en cas d'urgence. Notre engagement, envers la santé et la sécurité de nos



employés, est inconditionnel. Nous répondons aux besoins en locaux de nos employés et leur fournissons un bon nombre des outils dont ils ont besoin pour faire leur travail.

Nous sommes responsables de l'infrastructure de bureautique de TPSGC. Nous assurons la gestion et la garde de l'information ministérielle et fournissons des services de télécommunications et de technologie de l'information aux employés de TPSGC.

Nous sommes les gestionnaires financiers du Ministère. En effet, nous offrons une vaste gamme de services financiers aux directions générales et aux organismes de service spéciaux

dans tout le Ministère pour renforcer la prise de décisions et pour améliorer le rendement organisationnel ainsi que la responsabilisation au moyen de l'utilisation continue et stratégique de l'information financière et non financière.

Grâce à ces services, le secteur du Soutien opérationnel contribue au respect de l'engagement qu'a pris TPSGC envers la bonne gouvernance, l'intégrité des programmes, le contrôle efficace de la gestion et la reddition de comptes, pour assurer l'observation des normes les plus élevées en matière de reddition de comptes, de transparence, de prudence et d'intégrité.

SOUTIEN OPÉRATIONNEL				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
GI-TI – GAMME DES SERVICES DES OPÉRATIONS MINISTÉRIELLES				
Crédits de fonctionnement et crédits législatifs				
Dépenses brutes	223,8	197,8	195,5	195,5
Moins : Recettes disponibles	86,6	64,4	64,4	64,4
GI-TI – TOTAL DES OPÉRATIONS MINISTÉRIELLES	137,3	133,4	131,1	131,1
GAMME DES SERVICES DE LA GESTION MINISTÉRIELLE				
Crédits de fonctionnement et crédits législatifs				
Dépenses brutes	190,1	138,8	138,6	138,6
Moins : Recettes disponibles	59,6	34,6	34,7	34,7
TOTAL DE LA GESTION MINISTÉRIELLE	130,5	104,2	103,9	103,9
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	267,7	237,6	235,0	235,0
Dépenses brutes du secteur d'activité	413,9	336,6	334,1	334,1
Moins : Recettes disponibles du secteur d'activité	146,2	99,0	99,1	99,1
Dépenses nettes du secteur d'activité	267,7	237,6	235,0	235,0
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
Équivalents temps plein (ETP)	2 842	2 689	2 690	2 690
<p>Le pouvoir total de dépenser du secteur d'activité provient de ressources allouées par le Parlement à TPSGC (dépenses nettes du secteur d'activité) et des ressources recouvrées principalement au sein du Ministère (recettes disponibles totales du secteur d'activité). On prévoit que les dépenses totales du secteur d'activité du Soutien opérationnel resteront stables pendant la période de planification. La prévision des dépenses pour 2003-2004 comprend le report de 24 millions de dollars du budget de fonctionnement de 2002-2003.</p>				

Plans et défis

TPSGC a besoin de services ministériels qui ajoutent de la valeur et maintiennent les coûts au minimum. Pour atteindre ces objectifs, nous fournirons un leadership et élaborerons les

outils adéquats pour améliorer notre capacité de gestion dans l'ensemble du Ministère. Nous concentrerons nos efforts de façon à mieux définir nos responsabilités, à intégrer la planification stratégique, l'établissement de



priorités et la gestion financière, à favoriser une gestion axée sur les résultats, à remplacer les compétences essentielles perdues et à adopter une démarche plus proactive pour les communications internes et externes.

À l'heure actuelle, on exerce des pressions sur le Ministère pour qu'il produise des résultats. Le Soutien opérationnel joue un rôle important pour aider TPSGC à respecter son programme de changement et ses objectifs opérationnels plus généraux.

Principaux engagements

- Nous renforcerons les fondements éthiques au moyen de la mise en œuvre du Plan d'intégrité en dix points.
- Nous appuierons la transformation de TPSGC pour mettre en œuvre le programme du GC.
- Nous cheminerons pour atteindre l'excellence et établir des pratiques exemplaires en ce qui a trait à la gestion des ressources de GI-TI afin de respecter les objectifs du GC.
- Nous mettrons en œuvre la stratégie de Modernisation des ressources humaines.
- Nous mettrons en œuvre un programme ministériel renforcé de marketing.
- Nous mettrons en œuvre la stratégie et le cadre de gestion des risques d'ici l'automne 2004.

Nous nous engageons à :

- appuyer la transformation de TPSGC pour mettre en œuvre le programme du GC;
- établir des priorités stratégiques et à élaborer des outils pour disposer de pratiques de gestion intégrées et saines;
- améliorer la gestion des ressources humaines et à entretenir des relations de travail solides;
- établir la crédibilité du Ministère en améliorant les communications avec les Canadiens et les Canadiennes, les organismes centraux et les parlementaires;
- définir des normes de service et à produire des rapports sur les niveaux de services pour les Services ministériels.

Le secteur d'activité devra mettre l'accent sur ses objectifs tout en maintenant son élan, en surmontant la résistance naturelle au

changement et en restant attentif aux priorités et aux besoins des directions générales de TPSGC.

Nous continuerons de fournir des services de télécommunications et d'informatique rentables, fiables et protégés et de les améliorer pour appuyer les exigences techniques en constante évolution des secteurs d'activité de TPSGC. Nous ferons face à une demande grandissante de services de GI-TI afin de soutenir les initiatives du gouvernement électronique et nous continuerons de servir les Canadiens et les Canadiennes directement grâce à l'expansion des services du Gouvernement en direct. Nous élaborerons une stratégie de GI-TI pour mieux harmoniser nos services de GI-TI avec les

Principaux risques

- Disponibilité des compétences essentielles pour accomplir les fonctions liées à la Vérification et à l'Éthique en raison de la demande élevée de vérificateurs, d'évaluateurs et d'enquêteurs sur les fraudes.
- Maintien de notre leadership et de notre élan pour appuyer la transformation du Ministère afin de surmonter la résistance normale au changement.
- Pressions liées au financement de notre infrastructure de bureautique et des autres services de GI-TI en raison de l'accroissement de la demande et de l'évolution de la technologie
- Problèmes liés à la capacité des ressources humaines à la lumière des nouvelles responsabilités (Gouvernement en direct, Modernisation des services de voyage, etc.).
- Communication efficace concernant la transformation du Ministère à des fins d'amélioration de la reddition de comptes et de la transparence.

exigences opérationnelles de TPSGC et établir des priorités pour les investissements en GI-TI. Nous prendrons des mesures pour mettre à jour nos infrastructures technologiques vieillissantes et ainsi faire face à l'accroissement de la demande et à l'évolution de la technologie.

Pour appuyer sa stratégie de renouvellement et de gestion, TPSGC entreprend le renouvellement de sa stratégie de gestion



financière. Cette stratégie servira de base au travail que le Ministère devra accomplir au cours des 18 prochains mois. Elle permettra de mieux soutenir la prise de décisions en offrant des données plus pertinentes et plus exactes. Elle fournira aussi un cadre et un contexte améliorés pour la gestion et le contrôle des finances au sein du Ministère tout en réduisant les risques pris par la haute direction. La stratégie permettra à TPSGC de réagir rapidement et efficacement aux changements internes et externes. Elle prévoira une reddition de comptes claire en ce qui a trait à la gestion des ressources et assurera l'adoption d'une approche unique envers la gestion financière au sein du Ministère. L'établissement d'une telle stratégie est nécessaire pour porter TPSGC au rang de chef de file dans le cadre des efforts du gouvernement visant à renforcer la reddition de

compte, à augmenter la transparence, à améliorer l'efficacité, à réduire les coûts et, en définitive, à offrir davantage de valeur à la population canadienne.

La stratégie de gestion financière devrait faire en sorte que TPSGC respecte les politiques et les mandats actuels. Elle permettra au Ministère de réagir rapidement et efficacement aux changements environnementaux internes et externes et éclaircira les rôles et les responsabilités en ce qui concerne la reddition de comptes en matière de finances. La stratégie aidera les directions générales à renforcer leurs processus particuliers de gestion et de contrôle des finances. Enfin, elle permettra au Secteur des finances de devenir un centre d'excellence à l'appui des secteurs d'activité de TPSGC.



Résultats stratégiques

Résultat stratégique n° 3 : Saine gestion

Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Soutien de la transformation de TPSGC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer une stratégie de transformation opérationnelle, y compris une stratégie de gestion du changement et un plan de gestion des ressources humaines. Objectif : automne 2004 ▪ Définir une stratégie de développement durable pour TPSGC. Objectif : 2005-2006 ▪ Concevoir une stratégie de collaboration intergouvernementale pour travailler de pair avec les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres pays. Objectif : octobre 2004 	2 100	-	-
Établir des priorités stratégiques et élaborer des outils pour les pratiques de gestion intégrée.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre le cadre de gestion intégrée, y compris : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la stratégie et le cadre de gestion des risques Objectif : automne 2004; ▪ le tableau de bord pour la direction Objectif : mars 2005. ▪ Mettre sur pied l'Architecture d'activités de programmes et le Modèle de gestion opérationnelle. Objectif : mars 2005 	2 600	-	-
Améliorer la gestion des ressources humaines et maintenir des relations de travail solides.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer une stratégie pour la modernisation des ressources humaines (dotation, apprentissage et relations de travail). Objectif : mars 2005 	3 300	-	-
Bâtir une crédibilité en améliorant la communication avec les Canadiens et les Canadiennes, les organismes centraux et les parlementaires.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer une stratégie pour améliorer les relations avec les parlementaires au moyen des plans et des priorités ainsi que des rapports sur le rendement, établis tous les ans. Objectif : automne 2004 ▪ Mettre en œuvre des programmes améliorés touchant le marketing et les activités de communication du Ministère. Objectif : automne 2004 ▪ Effectuer la refonte des sites Internet et intranet. Objectif : automne 2005 	1 800	-	-



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Établir des normes de service et produire des rapports connexes pour les Services ministériels.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la conformité à la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> à 90 %. Objectif : printemps 2005. ▪ Établir des normes en matière de service pour les locaux, la gestion du matériel et la gestion des dossiers. Objectif : automne 2004 ▪ Établir des normes de service pour la classification et la rémunération. Objectif : printemps 2005 	3 400	-	-
TOTAL		13 200	-	-
Vérification et Éthique Faire preuve de leadership pour renforcer les fondements éthiques du Ministère grâce à la mise en œuvre du Plan d'intégrité en dix points.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entamer la mise en œuvre du Plan d'intégrité en dix points, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en mettant en œuvre le plan d'action comprenant les jalons détaillés Objectif : juin 2004; ▪ en mettant en place une infrastructure d'éthique robuste, prévoyant la disponibilité d'agents d'éthique dans les régions et les directions générales. Objectif : mars 2005 	1 992	1 967	1 967
Élaborer et mettre en œuvre un plan général de vérification interne fondé sur les risques.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le plan de vérification interne est fondé sur les risques et les vérifications achevées feront l'objet d'un suivi pour veiller à ce que nos engagements soient respectés. ▪ Élaborer une stratégie pour intégrer les vérifications de suivi officielles des secteurs comportant des risques élevés. Objectif : juin 2004 	2 237	2 240	2 240
TOTAL	▪	4 229	4 207	4 207
Technologie de l'information Établir le programme du dirigeant principal de l'information de TPSGC et élaborer la stratégie de GI-TI de TPSGC.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer la stratégie de GI-TI de TPSGC et les plans de mise en œuvre des investissements en GI-TI de TPSGC. Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005 ▪ Entreprendre l'établissement d'un cadre de régie et de communication en matière de TI, accompagné des exigences opérationnelles, pour tous les investissements en GI-TI, définir les normes et établir les priorités. Objectif : deuxième trimestre de 2004-2005 ▪ Entreprendre les premiers pas pour élaborer un cadre de reddition de comptes et de propriété relatif aux biens de TPSGC. 	2 400	2 400	2 400



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
	<p>Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprendre les premiers pas pour concevoir un modèle de financement durable pour les services de TI. <p>Objectif : quatrième trimestre de 2004-2005</p>			
Assurer des services rentables en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information pour optimiser le rendement et l'excellence opérationnelle des secteurs d'activité.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des services d'ordinateur central à TPSGC. Objectif : Maintenir la disponibilité à 99,7 %, sauf pour les activités de mise à l'essai des logiciels. ▪ Gérer les principaux logiciels d'application à l'appui des systèmes prioritaires essentiels à la mission de l'ensemble du gouvernement et des secteurs d'activité. Objectif : Respecter les ententes de service négociées avec les clients des secteurs d'activité de TPSGC. ▪ Fournir des services de sécurité de l'architecture de TI et de la technologie de l'information pour les activités de TPSGC. Objectif : Architecture de TI – élaborer un cadre relatif aux normes et à l'architecture des technologies de l'information et des communications – quatrième trimestre de 2004-2005. Objectif : Services de sécurité de la TI – éviter les intrusions importantes dans les systèmes. ▪ Gérer le Bureau du programme du Gouvernement en direct (GeD) pour TPSGC. Objectif : Établir des rapports sur les progrès réalisés en ce qui concerne le plan du GeD, la gestion des risques des projets clés et les initiatives financées par le Conseil du Trésor. 	FCB	FCB	FCB
TOTAL	▪	2 400	2 400	2 400
Finances ministérielles Disposer de meilleurs renseignements pour les examens et la prise de décisions.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achever l'examen des services votés. Objectif : mars 2005 	1 000	-	-



Priorités – Résultats	Indicateurs – Objectifs	Ressources connexes (000 \$)		
		2004-2005	2005-2006	2006-2007
Améliorer le cadre de gestion financière (améliorer les politiques et les systèmes financiers notamment par une clarté accrue des responsabilités et des rôles financiers et une meilleure disponibilité et utilisation des informations financières).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achever l'élaboration du cadre. Objectif : mars 2005 ▪ Accroître la capacité de gestion financière du Ministère grâce à l'embauche, à la formation et à la réorganisation du personnel (en cours). 	1 400	-	-
TOTAL		2 500	-	-

FCB : Financé dans le cadre du budget



Annexe A – Tableaux financiers sommaires

1.

Sommaire des dépenses d'immobilisations, par secteur d'activité				
<i>(en millions de dollars)</i>				
SECTEUR D'ACTIVITÉ	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
SERVICES IMMOBILIERS	312,1	472,8	501,7	558,9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



2.

Renseignements sur les dépenses de projets*								
<i>(en millions de dollars)</i>								
SECTEUR D'ACTIVITÉ	Projets	Région	Coût estimatif total actuel	Prévision des dépenses au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-05	Dépenses prévues 2005-06	Dépenses prévues 2006-07	Dépenses prévues des années à venir
SERVICES IMMOBILIERS								
Projets de gestion de locaux à bureaux								
Nouvelle-Écosse								
	Halifax – nouvel immeuble du GC pour la Gendarmerie Royale du Canada – construction (I-APP)		57,6	3,5	2,3	12,3	16,5	23,0
	Dartmouth – nouvel immeuble du GC, Institut océanographique de Bedford – construction (I-APP)		78,9	1,9	2,7	25,0	35,8	13,6
Île-du-Prince-Édouard								
	Charlottetown – immeuble du GC – construction proposée (F-ADP)		44,9	6,9	20,5	17,0	0,5	-
Québec								
	Montréal – 740, rue Bélair - construction (F-ADP) (1)		44,5	11,0	17,7	15,8	-	-
Région de la capitale nationale (Québec)								
	Gatineau – garage Laurier-Taché – rénovation (I-DDP)		61,5	22,1	13,4	13,7	12,3	-
Région de la capitale nationale (Ontario)								
	Ottawa – édifice de la magistrature fédérale – nouvelle construction (I-APP)		151,0	10,7	16,0	55,8	56,2	12,3
	Ottawa – édifice Skyline - rénovation et occupation fédérale (I-APP)		28,5	2,1	6,4	11,5	8,5	-
Cité parlementaire								
	Ottawa – immeuble de la rue Bank – nouvel immeuble (I-APP-GPÉ) (2)		197,9	9,7	8,0	43,1	51,3	85,9
	Ottawa – Bibliothèque du Parlement (BDP) – conservation, réfection et modernisation (F-ADP-GPÉ)		109,3	76,5	30,3	2,5	-	-
	Ottawa – immeuble Wellington – rénovation (I-APP-GPÉ) (2)		150,1	15,2	13,0	14,4	22,2	85,3
	Ottawa – infrastructure de site – nouvelle construction (I-APP-CT) (2)		82,5	1,0	2,1	13,6	15,0	50,7
Ouest								
	Régina – nouvel immeuble du GC – nouvelle construction (I-APP) (3)		28,6	8,3	18,8	1,5	-	-
Colombie-Britannique								
	Surrey – Division E du quartier général de la Gendarmerie royale du Canada – achat du terrain et construction de l'Etat (I-APP)(4)		204,0	0,8	16,2	21,7	62,2	103,2
Projets, de locaux autres que les locaux à bureau								
Région de la capitale nationale (Ontario)								
	Ottawa – installation d'entreposage de films en nitrate de cellulose, Bibliothèque nationale du Canada et Archives nationales du Canada - nouvelle construction (I-APP)		8,4	0,9	4,6	2,9	-	-
	Ottawa - Musée du portrait du Canada - rénovation (I-APP)		27,4	1,4	12,8	10,9	2,3	-
Projets de location de locaux (5)								
Région de la capitale nationale (Ontario)								
	Est d'Ottawa, nouveau bail (APL)		59,0		14,3	4,0	3,8	36,9
	Centre-ville d'Ottawa, nouveau bail (APL)		118,7		24,2	8,3	7,9	78,3
	131, rue Queen, Ottawa, nouveau bail (APL)		119,1	5,5			18,5	95,1
	Tours I et II de l'immeuble Standard Life, au 280, rue Slater et au 333, avenue Laurier, Ottawa, renouvellement (APL)		64,1	10,7	11,5	6,7	6,4	28,9
	Place Bell Canada, au 160, rue Elgin, Ottawa, nouveau bail (APL)		47,4	3,3	7,3	0,9	0,9	35,1
	Tours Jean-Edmonds, au 300, rue Slater et au 365, avenue Laurier Ouest, Ottawa, renouvellement (APL)		93,1	3,4	15,1	8,9	8,5	57,2
	181, rue Queen, Ottawa, nouveau bail (APL)		64,0	12,0	11,0	3,1	2,9	35,1
	Place de la poste, Ottawa, nouveaux baux (APL)		107,3	1,7	7,1	13,4	5,8	79,3
Région de l'Ontario								
	180, rue Queen Ouest, Toronto, nouveau bail (APL)		88,2	0,4	4,3	21,0	8,1	54,3



2. (suite)

Renseignements sur les dépenses de projets*								
<i>(en millions de dollars)</i>								
SECTEUR D'ACTIVITÉ	Projets	Région	Coût estimatif total actuel	Prévision des dépenses au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-05	Dépenses prévues 2005-06	Dépenses prévues 2006-07	Dépenses prévues des années à venir
Projets d'ouvrages techniques								
Terre-Neuve								
	Argentia – assainissement de l'environnemental (F-ADP)		70,8	68,9	1,9	-	-	-
Québec								
	Matane – quai – démolition (F-ADP)		7,1	7,0	0,1	-	-	-
	Québec – 55 quais – démolition (F-ADP)		19,9	19,7	0,2	-	-	-
Région de la capitale nationale (Ontario)								
	Ottawa/Gatineau – pont Alexandra – rénovation et remplacement du tablier (I-APP)		18,6	0,2	1,9	8,3	8,2	-
SERVICES COMMUNS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET D'INFORMATIQUE								
Nouveaux projets de technologie de l'information								
Région de la capitale nationale (Ontario – Québec)								
	Ottawa-Gatineau – Voie de communication protégée (F-ADP-GPÉ)		314,4	304,5	62,3	-	-	-
SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS								
Autres projets								
Région de la capitale nationale (Ontario – Québec)								
	Ottawa-Gatineau - Initiative des services de voyage partagés (F-ADP-GPÉ)		96,2	42,0	32,3	14,7	7,2	-
RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE								
Autres projets								
	Projet de modernisation des services et des systèmes de Pensions (F-APP-GPÉ)		115,5	-	6,2	10,2	3,2	95,9
<p>* Ce tableau représente les dépenses prévues pour les grands projets d'immobilisation, de technologie de l'information ainsi que les grands projets de l'État dont le coût total excède les pouvoirs délégués au ministre de TPSGC 5 millions de dollars pour les projets de locaux autres que les locaux à bureaux et d'ouvrages techniques, 30 millions de dollars pour les projets de locaux, 2 millions de dollars pour les nouveaux projets de technologie de l'information, 5 millions de dollars pour les projets de remplacement de technologie de l'information et 1 million de dollars pour tous les autres projets. Ces projets sont accompagnés de renseignements sur la catégorie d'estimation des coûts : fondée (F) ou indicative (I); l'étape d'approbation : approbation préliminaire de projet (APP) ou approbation définitive de projet (ADP); et les grands projets de l'État.</p> <p>(1) Projet financé conjointement par TPSGC et la Défense Nationale; la Défense Nationale fournit 7,3 millions de dollars du coût estimatif total de 44,5 millions de dollars.</p> <p>(2) Cité parlementaire : Les dépenses prévues pour les années à venir sont sujettes à l'approbation du ministre chaque année. Les dollars sont exprimés en dollars constants de 2001, conformément aux documents d'approbation.</p> <p>(3) Avant la fin de 2003-2004, l'immeuble du GC à Regina devrait recevoir du CT une estimation fondée définissant l'ADP, comprenant les données financières suivantes : coût estimatif total de 35,4 millions de dollars; prévision des dépenses de 7 millions de dollars au 31 mars 2004; dépenses prévues de 14,2 millions de dollars pour 2004-2005; dépenses prévues de 14,2 millions de dollars pour 2006-2007.</p> <p>(4) Projet financé conjointement par TPSGC et la Gendarmerie royale du Canada; la Gendarmerie royale du Canada fournit 43,9 millions de dollars du coût estimatif total de 204 millions de dollars.</p> <p>(5) Ce tableau présente les projets de location du Ministère prévus dans le cadre établi en fonction de l'ensemble de politiques gouvernementales visant la gestion de projets et il donne une explication de l'affectation des ressources.</p> <p>Coût estimatif actuel – montant de l'approbation du projet de location (APL) (valeur actualisée des coûts ponctuels et loyer net au cours de la durée du bail fixe, y compris la TPS).</p> <p>Prévision des dépenses au 31 mars 2004 – montant réel en dollars courants.</p> <p>Dépenses prévues – paiement net du loyer et coûts ponctuels.</p>								



3.

Sommaire des paiements de transfert				
<i>(en millions de dollars)</i>				
SECTEUR D'ACTIVITÉ	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
SERVICES IMMOBILIERS				
<i>Subventions</i>				
Subventions en nature à la Société royale du Canada	0,08	0,08	-	-
<i>Contributions</i>				
Association canadienne de normalisation	0,01	0,01	0,01	0,01
Contribution à l'Argentia Management Authority	0,35	5,67	-	-
Écluse et barrage de St-Andrew	-	-	2,50	-
	0,36	5,68	2,51	0,01
<i>Autres paiements de transfert (prévus par la loi)</i>				
Paievements de subventions versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	434,97	436,27	445,00	453,90
Recouvrement auprès des ministères gardiens	(435,89)	(436,27)	(445,00)	(453,90)
	(0,92)	-	-	-
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	(0,48)	5,76	2,51	0,01
SERVICES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT				
<i>Subventions</i>				
Subventions au Programme de sensibilisation	-	1,00	1,00	1,00
<i>Contributions</i>				
Contributions au Programme de sensibilisation	-	1,45	1,45	1,45
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	-	2,45	2,45	2,45
TOTAL DES SUBVENTIONS, DES CONTRIBUTIONS ET DES AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT	(0,48)	8,21	4,96	2,46

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



4.

Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles				
<i>(en millions de dollars)</i>				
Secteur d'activité	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
RECETTES DISPONIBLES				
Services immobiliers				
Gestion des locaux et des avoirs fédéraux				
Location et concessions	488,9	275,3	274,8	274,8
Services				
- Fonds renouvelable des Services immobiliers				
Recouvrement des débours au nom des clients	687,9	669,2	699,3	690,4
Recettes provenant des services communs liés aux biens immobiliers	175,1	168,0	172,5	176,1
	863,0	837,2	871,8	866,5
- Fonds renouvelable d'alliénation des biens immobiliers				
Alliénation des biens immobiliers	20,4	15,1	15,1	15,1
	883,4	852,3	886,9	881,6
Total du secteur d'activité	1 372,3	1 127,6	1 161,7	1 156,4
Service des approvisionnements				
- Crédits				
Grands projets de l'État	8,8	9,7	9,7	9,7
Approvisionnements	17,8	11,0	12,4	12,4
Office des normes générales du Canada	2,1	2,5	2,5	2,5
Administration des biens saisis	5,1	6,8	6,8	6,8
Autres	0,1	-	-	-
	33,9	30,0	31,4	31,4
- Fonds renouvelable des services facultatifs				
Transports et vaccins	94,7	94,8	94,8	94,8
Distribution des biens de l'État	5,6	5,6	5,6	5,6
Approvisionnement en communication	2,9	2,9	2,9	2,9
Services d'appui partagés localement	7,2	7,2	7,2	7,2
Courtage des logiciels / Analyses comparatives	8,7	-	-	-
	119,1	110,5	110,5	110,5
Total du secteur d'activité	153,0	140,5	141,9	141,9
Receveur général				
Services du receveur général	22,1	18,0	18,0	18,0
Rémunération de la fonction publique				
Services de rémunération	42,8	30,8	30,7	30,7
Services communs de télécommunications et d'informatique				
- Crédits	50,5	30,5	30,5	30,5
- Fonds renouvelable	113,6	131,0	147,1	147,1
Total du secteur d'activité	164,1	161,5	177,6	177,6
Conseils et Vérification Canada				
Services de consultation et de vérification	99,5	100,0	100,0	100,0
Bureau de la traduction				
- Fonds renouvelable				
Services de traduction	185,3	223,8	231,9	239,0
Services d'interprétation	3,3	3,6	3,7	3,8
Services de terminologie	0,6	0,6	0,8	0,6
Total du secteur d'activité	189,2	228,0	236,4	243,4



4. (suite)

Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles				
<i>(en millions de dollars)</i>				
Secteur d'activité	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
RECETTES DISPONIBLES				
Services d'information du gouvernement				
Services d'information	-	21,4	21,4	21,4
Soutien opérationnel				
GI-TI – Activités ministérielles				
Services de GI-TI	86,6	64,4	64,4	64,4
	86,6	64,4	64,4	64,4
Gestion ministérielle				
Bureaux ministériels régionaux	2,4	2,9	2,9	2,9
Services partagés	3,0	2,5	2,5	2,5
Recouvrements internes et autres	54,2	29,2	29,3	29,3
	59,6	34,6	34,7	34,7
Total du secteur d'activité	146,2	99,0	99,1	99,1
TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES	2 189,2	1 926,6	1 986,7	1 988,4
RECETTES NON DISPONIBLES				
Cales sèches	3,9	6,1	6,1	6,1
Biens saisis	17,5	-	-	-
Autres recettes non fiscales	29,7	17,0	16,9	16,9
TOTAL DES RECETTES NON DISPONIBLES	51,1	23,1	23,0	23,0
TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES ET NON DISPONIBLES	2 240,3	1 949,7	2 009,7	2 011,4

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



5.

Coût net du programme pour l'année budgétaire 2004-2005	
<i>(en millions de dollars)</i>	
	Services gouvernementaux
Dépenses nettes prévues	2 737,0
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Contributions couvrant la quote-part de l'employeur pour les primes d'assurance et les dépenses des employés payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	31,5
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada	5,1
Salaires et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	2,4
	<u>2 776,1</u>
Moins : Recettes non disponibles	23,1
Coût net du programme pour 2004-2005	2 753,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



6.

Fonds renouvelable des Services immobiliers				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
État des résultats				
Recettes disponibles	175,1	168,9	172,5	176,1
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	111,6	84,3	113,6	112,2
Coûts d'occupation	4,0	3,4	3,4	3,4
Coûts des services ministériels et administratifs	21,9	16,7	16,7	16,7
Autres coûts de fonctionnement	37,6	64,5	38,8	43,8
Total des dépenses	175,1	168,9	172,5	176,1
Excédent (Déficit)	-	-	-	-
<p>Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :</p>				

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	-	-	-	-
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	-	-	-	-
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	-	-	-	-
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	-	-	-	-
Limite de l'autorisation	150,0	150,0	150,0	150,0
Autorisation non utilisée reportée	150,0	150,0	150,0	150,0
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
<p>Note : Les recouvrements des débours au nom des clients ne sont pas compris dans les recettes disponibles ni dans les dépenses (687,9 millions de dollars pour 2003-2004; 668,3 millions de dollars pour 2004-2005; 699,3 millions de dollars pour 2005-2006 et 690,4 millions de dollars pour 2006-2007).</p>				



7.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
État des résultats				
Recettes disponibles	20,4	15,1	15,1	15,1
Dépenses	3,8	3,2	3,2	3,2
Excédent (Déficit)	16,6	11,9	11,9	11,9

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	(16,6)	(11,9)	(11,9)	(11,9)
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	(16,6)	(11,9)	(11,9)	(11,9)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(0,9)	(0,9)	(0,9)	(0,9)
Paiement au Trésor	16,6	11,9	11,9	11,9
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(0,9)	(0,9)	(0,9)	(0,9)
Limite de l'autorisation	5,0	5,0	5,0	5,0
Autorisation non utilisée reportée	5,9	5,9	5,9	5,9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



8.

Fonds renouvelable des services facultatifs				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
État des résultats				
Recettes disponibles	119,1	110,5	110,5	110,5
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	4,7	4,7	4,7	4,7
Coûts des produits	94,0	85,9	85,9	85,9
Amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres coûts de fonctionnement	20,3	19,9	19,9	19,9
Total des dépenses	119,1	110,6	110,6	110,6
Excédent (Déficit)	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :				

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue des autorisations

<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	-	0,1	0,1	0,1
Moins : éléments ne requérant aucune utilisation de fond:				
Amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	(0,1)	-	-	-
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	4,7	-	-	-
Ajustement à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice ⁽¹⁾	(4,6)	-	-	-
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	-	-	-	-
Limite de l'autorisation	35,0	35,0	35,0	35,0
Autorisation non utilisée reportée	35,0	35,0	35,0	35,0
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				
⁽¹⁾ Un ajustement à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice est requis afin de rétablir 4,6 millions de dollars d'autorisation utilisée au cours d'exercices précédents.				



9.

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
État des résultats				
Recettes disponibles	113,6	131,0	147,1	147,1
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	16,1	19,5	19,9	19,9
Coûts des produits	80,0	96,8	112,3	112,3
Amortissement	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres coûts de fonctionnement	17,3	14,5	14,7	14,7
Total des dépenses	<u>113,6</u>	<u>131,0</u>	<u>147,1</u>	<u>147,1</u>
Excédent (Déficit)	-	-	-	-
<p>Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :</p>				

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	-	-	-	-
Moins : éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,2	0,2	0,2	0,2
Sous-total	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Autres éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	0,1	-	-	-
Ressources financières nettes (fournies) utilisées dans les activités de fonctionnement	(0,1)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Activités d'investissement :				
Immobilisations:				
Acquisitions nettes	0,1	0,2	0,2	0,2
Ressources financières nettes (fournies) utilisées dans les activités d'investissement	0,1	0,2	0,2	0,2
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	-	-	-	-
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(16,8)	(16,8)	(16,8)	(16,8)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(16,8)	(16,8)	(16,8)	(16,8)
Limite de l'autorisation	20,0	20,0	20,0	20,0
Autorisation non utilisée reportée	<u>36,8</u>	<u>36,8</u>	<u>36,8</u>	<u>36,8</u>
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>				



10.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
État des résultats				
Recettes disponibles	99,5	100,0	100,0	100,0
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	32,7	32,6	32,6	32,6
Coûts des produits	57,9	57,9	57,9	57,9
Amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres coûts de fonctionnement	8,3	8,7	8,7	8,7
Intérêts	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des dépenses	99,1	99,4	99,4	99,4
Excédent (Déficit)	0,4	0,6	0,6	0,6

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	(0,4)	(0,6)	(0,6)	(0,6)
Moins : éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,3	0,3	0,3	0,3
Sous-total	(0,8)	(1,0)	(1,0)	(1,0)
Autre éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Ressources financières nettes (fournies) utilisées dans les activités de fonctionnement	(1,0)	(1,2)	(1,2)	(1,2)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,1	0,1	0,1	0,1
Ressources financières nettes (fournies) utilisées dans les activités d'investissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	(0,9)	(1,1)	(1,1)	(1,1)
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi	(0,2)			
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(1,5)	(2,6)	(3,7)	(4,8)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(2,6)	(3,7)	(4,8)	(5,9)
Limite de l'autorisation	20,0	20,0	20,0	20,0
Autorisation non utilisée reportée	22,6	23,7	24,8	25,9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



11.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
État des résultats				
Recettes disponibles	189,2	228,0	236,4	243,4
Dépenses				
Fonctionnement:				
Salaires et avantages sociaux	155,1	139,0	142,2	147,8
Amortissement	0,9	1,6	2,3	2,6
Autres coûts de fonctionnement	81,5	88,2	94,5	98,8
Total des dépenses	237,5	228,8	239,0	249,2
Excédent (Déficit)	(48,3)	(0,8)	(2,6)	(5,8)

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Activités de fonctionnement:				
(Excédent) Déficit	48,3	0,8	2,6	5,8
Moins : éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,9	1,6	2,3	2,6
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1,9	2,0	2,0	2,2
Sous-total	45,5	(2,8)	(1,7)	1,0
Éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(3,0)	-	(0,4)	(3,1)
Ressources financières nettes (fournies) utilisées dans les activités de fonctionnement	42,5	(2,8)	(2,1)	(2,1)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,3	2,8	2,1	2,1
Ressources financières nettes (fournies) utilisées dans les activités d'investissement	0,3	2,8	2,1	2,1
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice ^(Note 1)	42,8	-	-	-
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi	(1,2)			
Convention collective - Parité salariale des TR	(28,3)			
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(19,2)	(5,9)	(5,9)	(5,9)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(5,9)	(5,9)	(5,9)	(5,9)
Limite de l'autorisation	10,0	10,0	10,0	10,0
Autorisation non utilisée reportée	15,9	15,9	15,9	15,9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1 : La prévision des dépenses de 2003-2004 comprend l'autorisation d'utiliser 13,3 millions de dollars de l'autorisation non utilisée du Fonds renouvelable, principalement pour financer le déménagement de certains bureaux à l'immeuble Crémazie (Gatineau) et les travaux d'aménagement connexes, ainsi que 28,3 millions de dollars, somme qui a servi à financer le règlement sur la parité salariale intervenu avec les employés du groupe des traducteurs.



12.

Fonds renouvelable de la Production de défense

Note : Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le Fonds renouvelable de la Production de défense. Aucune activité n'est prévue pour ce fonds au cours de la période de planification.



13.

Prêts, investissements et avances				
<i>(en millions de dollars)</i>				
SECTEUR D'ACTIVITÉ	Prévision des dépenses 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS				
Compte du fonds de roulement des biens saisis	(4,0)	2,0	2,0	2,0
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	(4,0)	2,0	2,0	2,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.



Annexe B – Initiatives horizontales et principales

a. Comité permanent des comptes publics

Le Comité permanent des comptes publics (CPCP) a examiné le chapitre 8 du Rapport de la vérificatrice générale du Canada publié en décembre 2002, qui porte sur l'acquisition de locaux à bureaux, ainsi que le plan d'action que TPSGC a produit en réponse aux recommandations du Rapport. Le CPCP a également tenu des audiences à ce sujet avec des représentants de TPSGC et du Bureau du vérificateur général le 24 mars 2003 et a déposé son dix-neuvième Rapport à la Chambre des communes le 6 juin de la même année. En tout, le Rapport présente sept recommandations ayant trait à l'acquisition de locaux à bureaux. Le gouvernement a présenté sa réponse au rapport du CPCP devant les membres du Parlement le 3 novembre 2003. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_a-f.html

b. Examen des achats de l'ensemble du gouvernement

Cet examen doit permettre la formulation de recommandations sur la façon de mieux exécuter les opérations d'achat dans l'ensemble du gouvernement. L'examen est dirigé par un groupe de travail composé de représentants de TPSGC, de la Défense nationale, du Secrétariat du Conseil du Trésor et du ministère de la Justice; le budget de fonctionnement provient de TPSGC. Le groupe de travail devrait publier son rapport final et ses recommandations en décembre 2004. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_b-f.html

c. Marché en direct du gouvernement du Canada

Le projet Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC) fait partie du programme de la Chaîne d'approvisionnement électronique

(CAE). Ce nouveau service d'achat de bout en bout permettra aux ministères et aux organismes participants de chercher des biens et des services, de faire leurs achats et d'établir des rapports sur ces derniers. Il répondra en outre aux exigences des ministères et des organismes participants en matière de gestion des paiements, des règlements et des biens. Il permettra la réalisation d'économies grâce aux remises en fonction du volume, au regroupement d'instruments d'approvisionnement, comme les offres à commande, ce qui augmentera les rabais liés aux cartes de crédit en plus d'améliorer et de simplifier les processus. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_c-f.html

d. Gouvernement en direct

Le Gouvernement en direct (GeD) est l'expression de la vision du gouvernement du Canada pour connecter les Canadiens et les Canadiennes avec le gouvernement, leurs concitoyens et le reste du monde. Le GeD signifie que TPSGC devra servir la population directement en plus d'aider les autres ministères et organismes fédéraux à faire de cette vision une réalité. Nous tirons profit de notre savoir-faire et de notre expérience en technologie pour créer les solutions dont nos clients ont besoin pour la prestation de services en direct et de services de commerce électronique. TPSGC fournit également un soutien technique au portail du gouvernement du Canada, le point central de la présence du gouvernement fédéral sur le Web. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_d-f.html

e. Voie de communication protégée

La Voie de communication protégée (VCP) est au cœur de l'infrastructure commune du gouvernement du Canada et constitue la base de



l'initiative Gouvernement en direct (GeD). La VCP fournit aux citoyens et aux entreprises un accès protégé et privé aux services en direct du gouvernement fédéral et, par le fait même, soutient l'objectif du gouvernement du Canada d'offrir des services pangouvernementaux axés sur le client, partout et en tout temps, dans les deux langues officielles. La migration de plus de cent ministères et organismes au Réseau de la Voie de communication protégée (SCNet) a été finalisée à l'automne 2003. Des améliorations continues apportées à cette infrastructure commune permettront à un plus grand nombre de ministères d'offrir des applications en direct et d'améliorer ainsi la prestation de services intégrés à la population canadienne. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_e-f.html

f. Autres formes de prestation des services

Les autres formes de prestations de services (AFPS) en ce qui concerne la gestion immobilière et la réalisation de projets constituent un volet important de la transformation de TPSGC en un ministère centré sur les clients, qui permet la réalisation d'économies pour la population canadienne. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_f-f.html

g. Projet de la Cité parlementaire

La vision et le plan à long terme pour la Cité parlementaire, document approuvé en 2001, est un plan détaillé qui sert à guider avec précision les travaux de rénovation du siège du gouvernement du Canada. Au cours de la période de mise en œuvre de ce plan, qui s'étendra sur 25 ans, un vaste programme de préservation permettra de restaurer l'aspect magnifique des immeubles, de les moderniser selon les normes d'aujourd'hui, en rénovant leurs systèmes électriques, mécaniques et de sécurité et en aménageant des bureaux et des salles de comité plus fonctionnels.

Parallèlement, on entreprendra la construction

d'environ 28 000 m² de nouveaux immeubles dans la Cité pour répondre aux besoins en locaux du Sénat, de la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement, besoins qui ne peuvent être comblés dans les installations actuelles.

Le plan consiste à mettre en œuvre quinze projets d'envergure en cinq phases, sur une période d'environ 25 ans. Le premier projet, la rénovation de la Bibliothèque du Parlement, est déjà en cours. La construction d'un nouvel édifice sur la rue Bank, la rénovation de l'édifice Wellington et d'autres projets possibles sont à la phase de planification. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_g-f.html

h. Initiative des services de voyage partagés

Il s'agit d'un projet de 275 millions de dollars. Un contrat d'une durée de sept ans a été attribué à Accenture Inc. le 28 novembre 2003; il comprend une option de prolongation de deux années. Cette initiative permettra d'offrir aux employés du gouvernement des services de voyage parfaitement fonctionnels, complets, intégrés et conviviaux, qui comprennent notamment :

- une agence de voyage offrant des services complets;
- des services de réservation en direct;
- des services de remboursement des dépenses de voyage;
- des services de carte de crédit de voyage;
- des services de remboursement pour les voyageurs;
- des services de renseignements commerciaux;
- des services de portail;
- un réseau de services pour les employés qui voyagent.

De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_h-f.html



i. Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions

Le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions (PMSSP) du gouvernement du Canada porte sur le renouvellement des systèmes administratifs et des processus opérationnels liés aux pensions de TPSGC. Le Ministère pourra ainsi renouveler une technologie en place depuis trente ans et s'inspirer des pratiques exemplaires de l'industrie pour offrir des services d'administration des pensions aux fonctionnaires, aux employeurs et aux pensionnés. Avec le PMSSP, le Ministère sera en mesure de fournir une solution souple et fonctionnelle en matière de systèmes, qui peut répondre simultanément aux besoins particuliers de multiples clients. De plus, les experts-conseils du domaine pourront aussi compter sur des outils de gestion de l'information et des outils d'accès à l'information pour administrer les pensions et offrir, à point nommé, des réponses précises et cohérentes aux participants aux régimes de retraite. La solution comprendra aussi des systèmes durables, capables de s'adapter aux futures technologies. L'estimation actuelle des coûts s'établit à 115,5 millions de dollars (dont 19,5 millions pour la phase de la définition). Le contrat devrait être attribué en juillet 2005. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant : http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_i-f.html

j. Stratégie de développement durable

Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire de ses opérations un modèle d'excellence en matière d'environnement. Pour appuyer cet objectif, TPSGC veillera à ce que les principes

du développement durable se traduisent dans tous les aspects de son rôle de fournisseur de services aux autres ministères fédéraux et de gardien du parc immobilier fédéral, ainsi que dans l'exécution de ses opérations internes. Afin de soutenir le développement durable, TPSGC a notamment entrepris un important projet d'assainissement des étangs bitumineux de Sydney. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_j-f.html

k. Édifice de la magistrature fédérale

L'édifice de la magistrature fédérale, qui portera le nom d'Édifice de la magistrature fédérale Pierre-Elliott-Trudeau, devrait être construit à l'intersection nord-est des rues Wellington et Lyon, à Ottawa. L'édifice comptera environ 24 000 mètres carrés utilisables et accueillera les bureaux locaux de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la Cour martiale, de la Cour canadienne de l'impôt et du nouveau Service administratif des tribunaux judiciaires. L'édifice comprendra également un stationnement souterrain de 350 places, dont 190 seront réservées aux parlementaires et à leur personnel. Le coût total des travaux ne dépassera pas 151 millions de dollars (140 millions de dollars pour l'édifice et 11 millions de dollars pour le stationnement des parlementaires), taxe sur les produits et services en sus. L'approbation définitive du projet est prévue pour 2005-2006. De plus amples renseignements à ce sujet peuvent être obtenus sur le site Web suivant :

http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/rpp_2004-2005_annexB_k-f.html



Annexe C – Autres renseignements

Personnes-ressources

Mariette Fyfe-Fortin

Directrice générale

Secteur de la politique et de la planification ministérielles

Direction générale des services ministériels, des ressources humaines et des communications

956-4056

Mike Hawkes

Directeur général

Gestion financière

Secteur des finances

Direction générale des finances, de la comptabilité, de la gestion bancaire et de la rémunération

956-7226

Sites Internet

Conseils et Vérification Canada :

<http://www.cac.gc.ca/corp/internet/cacinternet.nsf/vmainf/pifler704?opendocument>

Gouvernement du Canada :

http://www.canada.gc.ca/main_f.html

Rémunération de la fonction publique :

<http://www.tpsgc.gc.ca/compensation/text/home-f.html>

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

<http://www.tpsgc.gc.ca/text/index-f.html>

Services immobiliers :

<http://www.tpsgc.gc.ca/rps/content/index-f.html>

Receveur général :

<http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/home-f.html>

Service des approvisionnements :

<http://www.tpsgc.gc.ca/sos/corporate/index-f.html>

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique :

<http://www.tpsgc.gc.ca/gtis/text/index-f.html>

Bureau de la traduction :

http://www.translationbureau.gc.ca/pwgsc_internet/fr/accueil_home_f.html

Autres sites Internet pertinents

Niveaux de service de rémunération :

<http://www.tpsgc.gc.ca/compensation/service/serv-servicelevels2002-f.html>

Rapports de vérification interne : <http://www.tpsgc.gc.ca/acb/text/toc-f.html>

Contrats Canada : <http://www.contratscanada.gc.ca/fr/index.html>

Rapport public du Gouvernement en direct (GED) à TPSGC:

<http://www.tpsgc.gc.ca/gol/publicReports/index-f.html>

Le contrôleur moderne à l'œuvre :

<http://www.tpsgc.gc.ca/mmpa/2003/text/index-f.html>

Évaluation des pratiques de gestion moderne :

<http://www.tpsgc.gc.ca/mmpa/text/index-f.html>

Autres formes de prestation de services de TPSGC :

<http://www.tpsgc.gc.ca/afd/content/index-f.html>



Fiche de rendement sur la conformité avec les délais de réponse visés par la *Loi sur l'accès à l'information* de TPSGC:

http://www.infocom.gc.ca/reports/section_display-f.asp?intSectionId=390

Rapport sur le rendement de la Stratégie de développement durable de TPSGC :

<http://www.pwgsc.gc.ca/dd-env/text/performance-report-f.html>.